



# Plan local d'urbanisme intercommunal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

DÉPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

## ANNEXES DU RAPPORT DE PRÉSENTATION

*DIAGNOSTIC AGRICOLE*

ARRÊTÉ LE 28 NOVEMBRE 2018  
APPROUVÉ LE 18 DÉCEMBRE 2019

PIÈCE DU PLUi

1.5.1.

# Synthèse du diagnostic agricole de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRE-ATLANTIQUE

Septembre 2016

# **Diagnostic agricole de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres**

# Sommaire

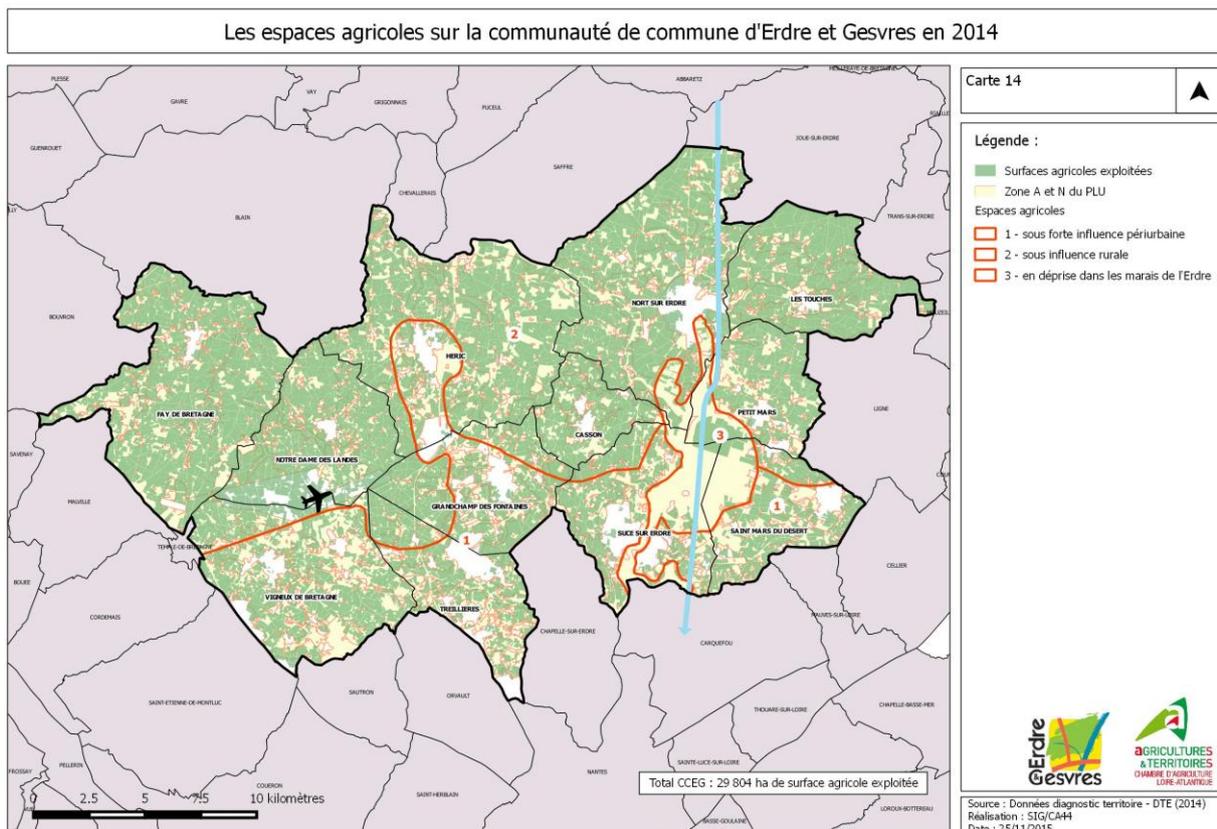
---

Quelques chiffres à retenir .....	4
I. Place de l'agriculture et gestion de l'espace .....	4
Un espace agricole et naturel en 3 secteurs .....	4
Le foncier, outil de travail des agriculteurs .....	5
Un territoire herbager .....	5
Autres usages et occupations des espaces agricoles et naturels .....	6
II. Des entreprises agricoles encore nombreuses .....	6
Près de 300 entreprises professionnelles .....	6
Une érosion importante du nombre d'exploitations en secteur périurbain .....	7
Une agriculture majoritairement sociétaire .....	8
Une vingtaine de double-actifs significatifs sur 1 000 hectares .....	8
III. L'agriculture : pourvoyeur d'emplois locaux .....	9
450 chefs d'exploitation .....	9
Main d'œuvre salariée : un quart des exploitations concerné .....	10
Services à l'agriculture .....	10
Des femmes moins présentes en secteur périurbain .....	10
IV. Renouvellement des générations : 1 siège sur 5 en jeu dans les 5 à 7 ans .....	10
Des installations nombreuses ces 10 dernières années .....	11
Des transmissions à préparer : 1 siège sur 5 en jeu dans les 5 à 7 ans .....	11
V. Les productions et filières .....	12
Lait de vache .....	12
Viande bovine .....	12
Cultures de vente : céréales, oléoprotéagineux et légumes conserve .....	12
Equins .....	13
Volailles .....	13
Maraîchage .....	13
Autres productions .....	13
Agriculture biologique .....	13
Circuits alimentaires de proximité .....	14
Accueil à la ferme et agritourisme .....	15
VI. Synthèse et enjeux .....	15
Accompagner le renouvellement des actifs agricoles .....	15
Economiser le foncier et assurer une lisibilité à long terme sur sa vocation agricole .....	15
Aménager un espace agricole fonctionnel .....	16
Encourager la valorisation locale des produits du territoire .....	16
Reconnaître le rôle environnemental de l'agriculture .....	16
11 secteurs à enjeux identifiés comme prioritaires .....	18

## Quelques chiffres à retenir

Proportion de la surface intercommunale valorisée par les activités agricoles : 62%  
Proportion des exploitants agricoles par rapport aux actifs CCEG : 5%  
Proportion de prairie dans SAU : 60 %  
Chiffre d'affaire agricole du territoire : environ 80 millions d'euros

## I. Place de l'agriculture et gestion de l'espace Un espace agricole et naturel en 3 secteurs



### ➤ **Un espace agricole sous influence rurale**

Cet espace se caractérise par un réseau de sièges d'exploitation dense et une bonne couverture du territoire par le parcellaire agricole (>60%-70%). Les principaux « trous » dans cette couverture agricole sont constitués par les bourgs des communes de Fay-de-Bretagne, Casson, Nort-sur-Erdre, Les Touches et Petit Mars. Des percées importantes s'observent aussi au niveau des carrières de Casson, de Petit Mars et du projet de zone aéroportuaire à Notre Dame des Landes et au sud de Fay-de-Bretagne. Il existe un mitage diffus par les loisirs sur la commune d'Héric particulièrement.

Au sein de cet espace rural, l'activité agricole est peu contrainte par l'aménagement du territoire hormis en périphérie de bourg. L'agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts s'y sont bien développés.

### ➤ **Une espace agricole sous influence périurbaine**

Dans cet espace périurbain, le tissu agricole est plus lâche aussi bien au niveau du parcellaire que des sièges d'exploitation. Le territoire est fortement mité en particulier en périphérie des bourgs, des zones d'activité et des voies de communication, mais aussi de manière diffuse en secteur plus éloigné des zones artificialisées. Des secteurs d'activité agricole dy-

namiques sont parvenus à se maintenir par îlots, tandis que d'autres secteurs sont en déprise avancée, gagnés par les loisirs et les friches.

Au sein de cet espace périurbain, l'activité agricole est contrainte par l'aménagement du territoire et des usages non agricoles du sol. L'agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts s'y sont moins développés qu'en zone rurale.

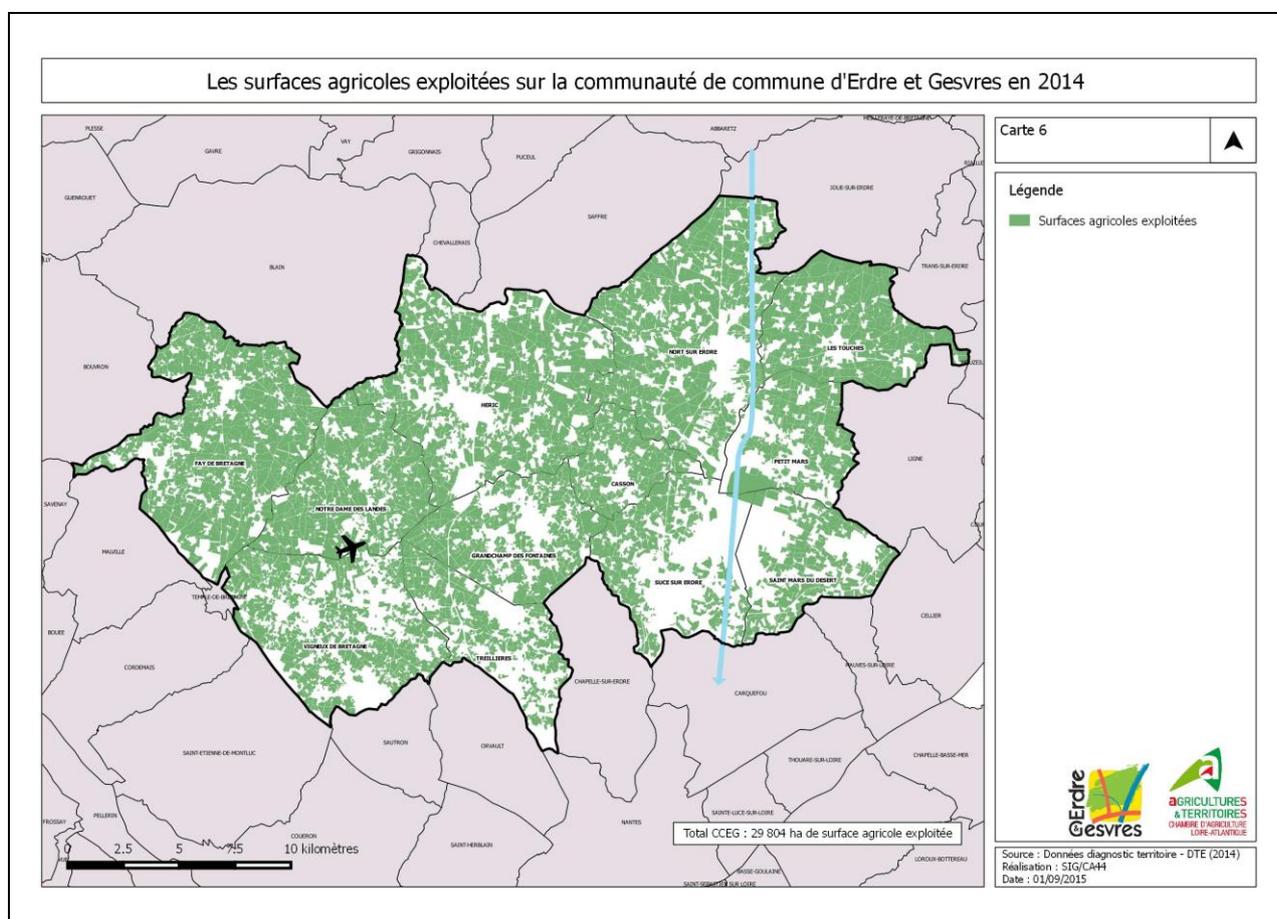
### ➤ **Un espace de déprise agricole dans les marais de l'Erdre**

Cet espace est aujourd'hui moins valorisé par l'agriculture qu'il y a quelques décennies. La grande majorité des prairies humides pâturées ou fauchées hier sont en friche voire boisées. Une dizaine d'entreprises agricoles exploitent encore dans les marais de l'Erdre, 8 ont contractualisé des mesures de gestion agri-environnementales et climatiques spécifiques aux zones Natura 2000 dans le cadre de la PAC.

Sur la commune de Sucé-sur-Erdre à la fois espace périurbain et portant une surface de marais importante, l'activité agricole est fragilisée, seuls 42% de la surface communale est exploitée.

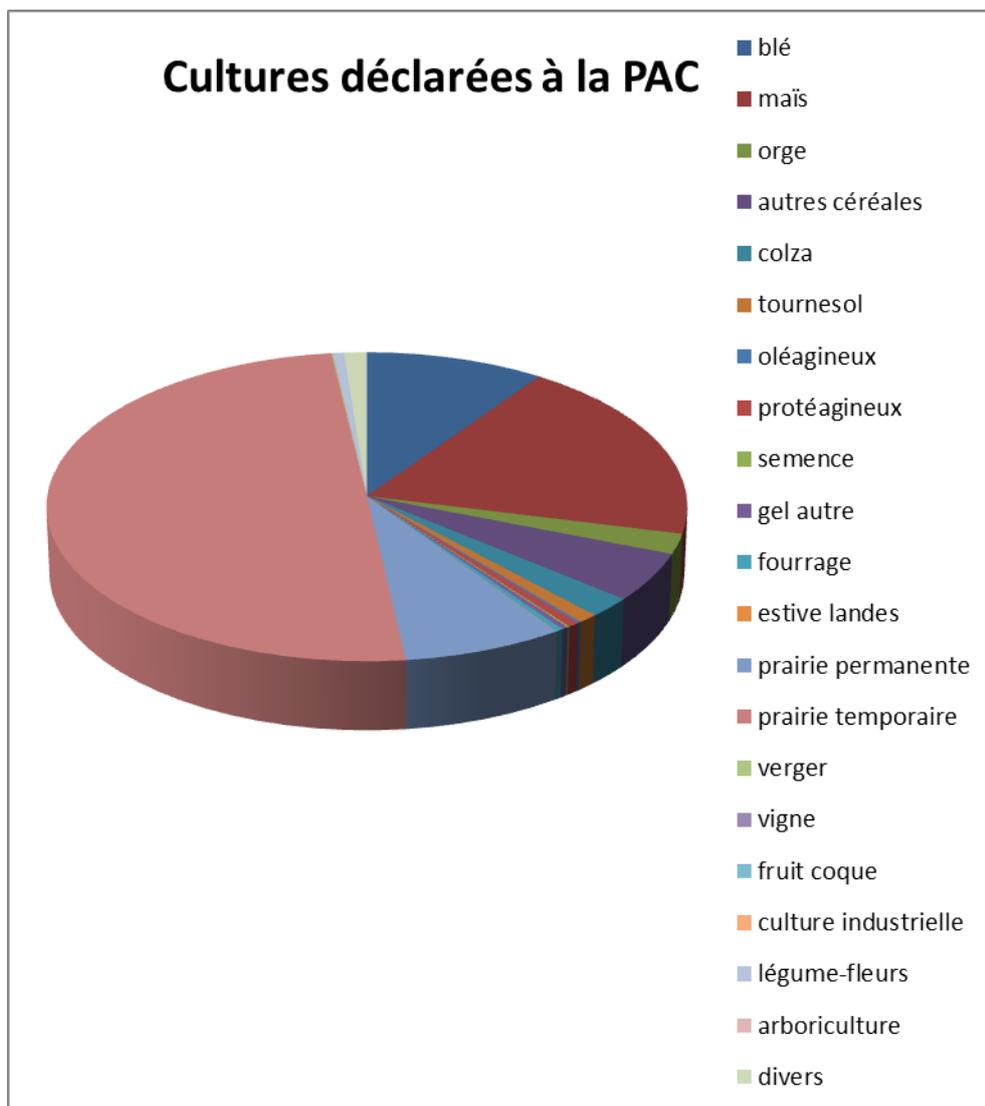
### **Le foncier, outil de travail des agriculteurs**

Surface exploitée : 31 600 ha



Toutes les parcelles exploitées par l'agriculture ne sont pas déclarées à la PAC. Certains propriétaires ne souhaitent pas contractualiser de bail à ferme avec les exploitants mais leur demandent d'entretenir les parcelles. Ces parcelles en statut précaire sont généralement simplement fauchées annuellement, sans apports d'amendement ou de fertilisant. On parle alors d'entretien agricole. 1 500 ha sont entretenus de cette manière sur le territoire d'Erdre et Gesvres et représentent près de 5% des surfaces agricoles.

### **Un territoire herbager**



Erdre et Gesvres est avant tout un territoire herbager. Près de 60% des surfaces déclarées à la PAC sont des prairies. 20% sont consacrés au maïs, autre fourrage destiné à l'alimentation des bovins. Céréales et oléo-protéagineux occupent 20% des surfaces. Les 10% restants portent des vergers, des légumes et des cultures diverses.

### Autres usages et occupations des espaces agricoles et naturels

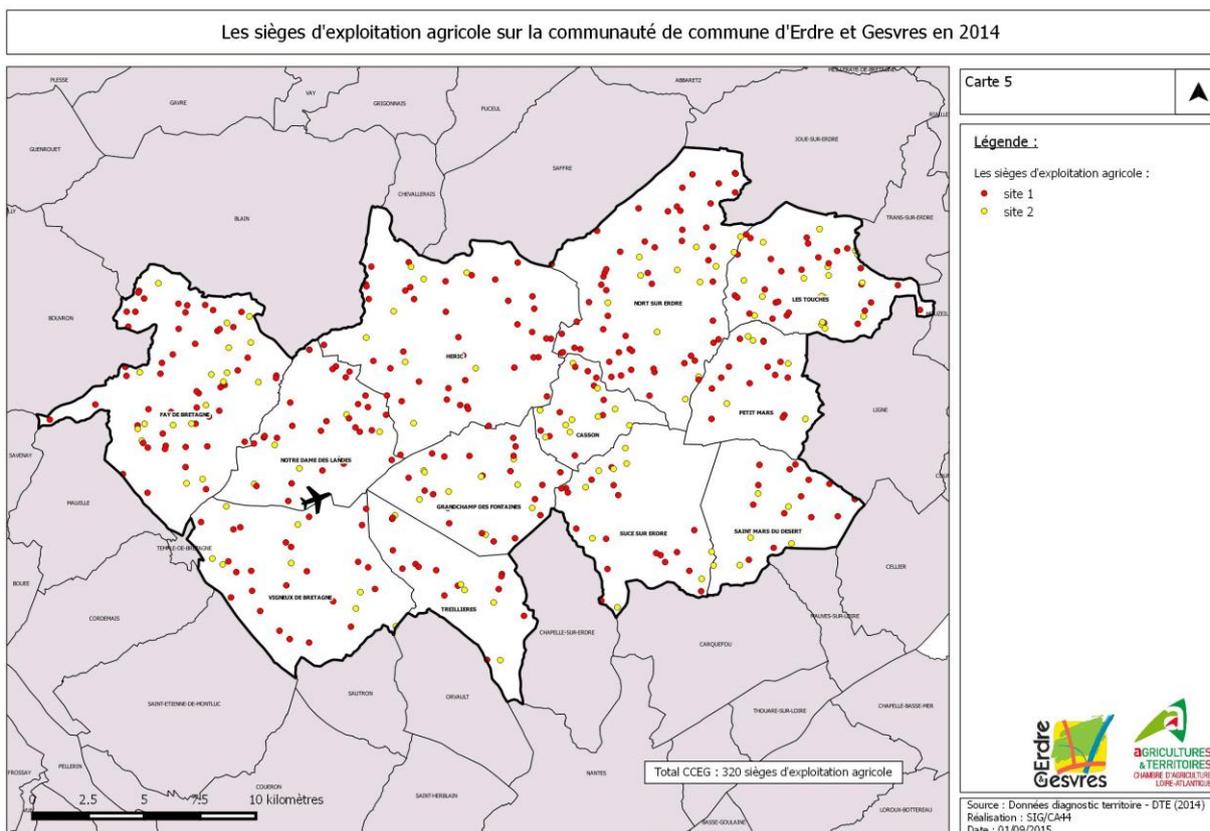
Les occupations dites de « loisirs » occupent environ 3 800 ha des zones A et N des PLU en vigueur en 2014. On regroupe sous cet intitulé les utilisations qui ne relèvent pas de l'agriculture professionnelle ou des double-actifs significatifs. Il s'agit souvent de jardins, de parcelles avec des animaux de loisirs (chevaux, ânes, moutons...), de parcelles entretenues par des familles d'origine agricole ayant quitté l'agriculture.

680 ha sont déclarés comme étant en friche par les exploitants agricoles. Il s'agit de parcelles anciennement agricoles qui faute d'être exploitées voient leur végétation évoluer. Des ronciers se développent dans un premier temps puis après quelques années des ligneux s'implantent (saules...). Les parcelles dont la friche a évolué naturellement en boisement ne sont pas comptabilisées dans ces 680 ha. 430 ha en friche possèdent un intérêt pour l'agriculture d'après les déclarations des exploitants.

## II. Des entreprises agricoles encore nombreuses

### Près de 300 entreprises professionnelles

287 exploitations agricoles professionnelles sont présentes sur le territoire d'Erdre et Gesvres en 2014. Auxquelles il faut ajouter une vingtaine de double-actifs significatifs et au moins 6 entraîneurs de chevaux de course.

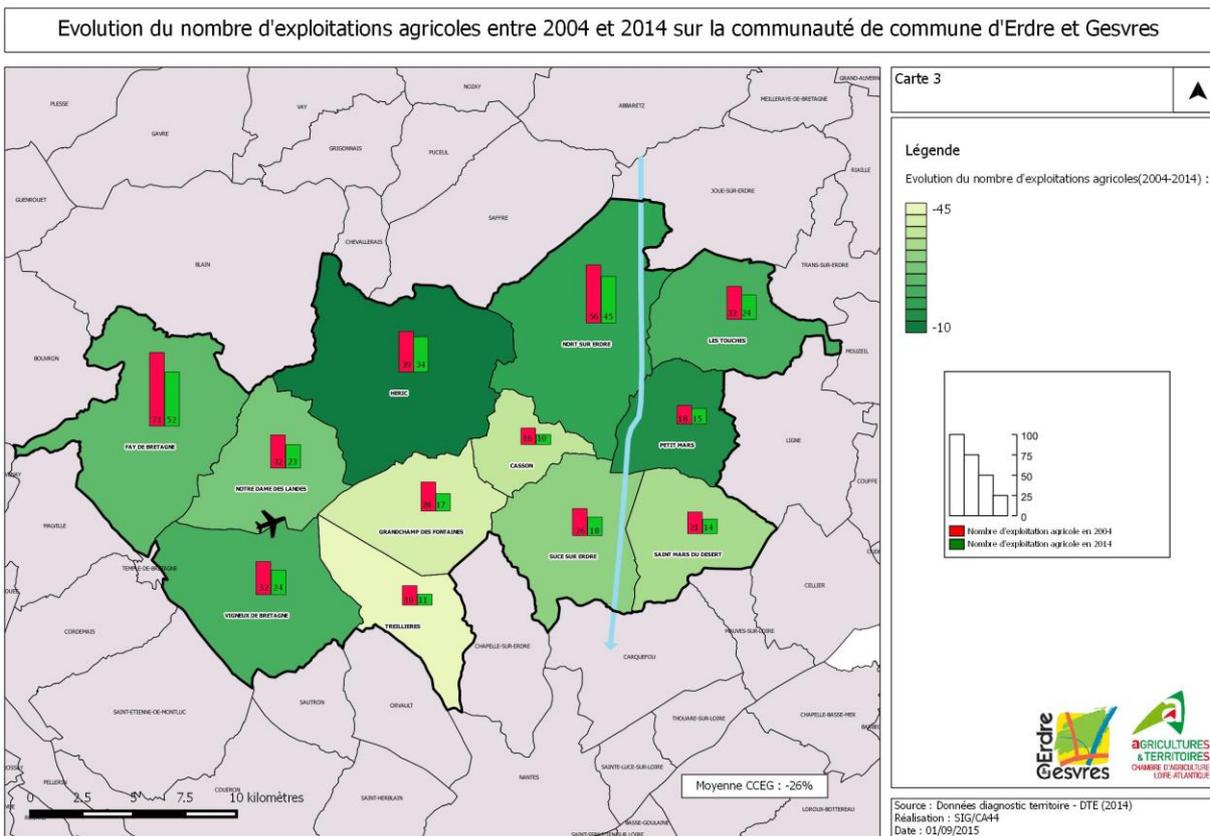


Certaines communes atteignent un seuil critique d'exploitations en-dessous duquel une dynamique communale (CUMA, entraide...) n'est plus possible. Casson ne compte plus que 10 exploitations et Treillières 17. Tandis que pour d'autres communes très agricoles, l'échelle communale est encore pertinente, tel Fay-de-Bretagne avec 52 exploitations ou Nort-sur-Erdre avec 45.

### **Une érosion importante du nombre d'exploitations en secteur périurbain**

Depuis 2004, le nombre d'exploitations professionnelles a diminué de 26%, soit la disparition de 100 exploitations. Cette évolution suit la tendance départementale, bien qu'accentuée sur Erdre et Gesvres. Au sein d'un croissant s'étendant de Treillières à St Mars-du-Désert, la chute du nombre d'exploitations est supérieure à 30% en dix ans. Dans le même temps, une dizaine d'exploitations nouvelles ont été créées, en particulier des élevages équinés et centres équestres.

La disparition d'une exploitation d'élevage résulte en général de la fusion entre plusieurs structures lors d'une cessation d'activité, le foncier de l'exploitation cédée est repris par une ou plusieurs autres exploitations. C'est le processus qui a majoritairement eu lieu sur les communes de Grandchamp, Casson et Sucé/Erdre par exemple. Dans les productions végétales spécialisées de type maraîchage ou pépinière, l'outil de travail n'est pas toujours repris lors des arrêts d'activité. Cela explique une partie de la forte diminution du nombre d'entreprises de St Mars du Désert et de Treillières.

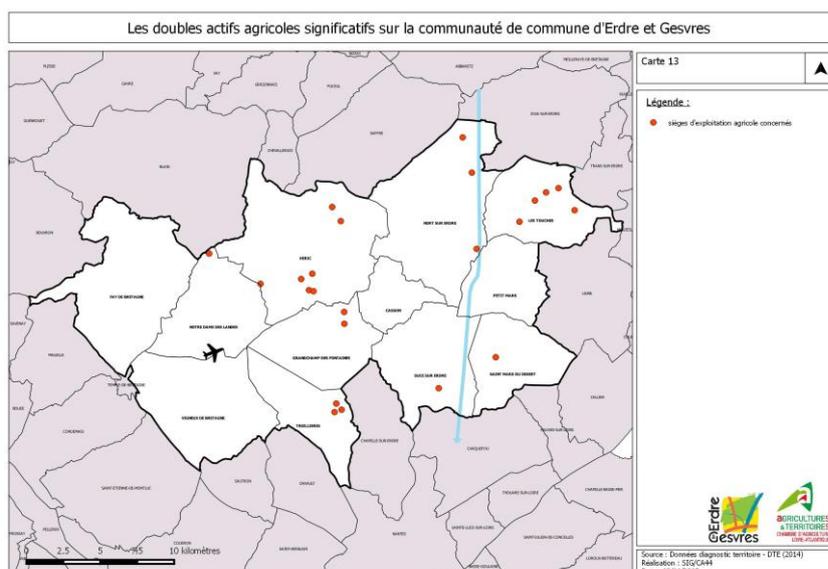


### Une agriculture majoritairement sociétaire

65% des exploitations sont sous forme sociétaire en 2014 contre 45% en 2004. Cette évolution s'explique par une chute du nombre d'exploitations individuelles (-100 entre 2004 et 2014) pour des raisons telles que : organisation du travail, opportunités d'installation, statut des conjoints...

En 2014, les formes sociétaires (GAEC, EARL, SCEA, SCIC, SARL) regroupent 80% des actifs agricoles d'Erdre et Gesvres.

### Une vingtaine de double-actifs significatifs sur 1 000 hectares



Il s'agit de personnes dont qui ne sont pas exploitants agricoles à titre principal. Leur activité agricole est considérée comme significative car le temps qu'ils y consacrent est conséquent, ils possèdent de réels moyen de production (bâtiments, tracteurs, cheptel...) et génèrent un revenu à partir de ceux-ci. 1000 ha sont valorisés par ces double-actifs significatifs sur le territoire. Ils sont soit éleveurs allaitants soit céréaliers.

Cette pluri-activité est présente sur 3 secteurs : Les Touches et sa bordure Ouest, Héric et le Nord-Est de Treillières.

### III. L'agriculture : pourvoyeur d'emplois locaux

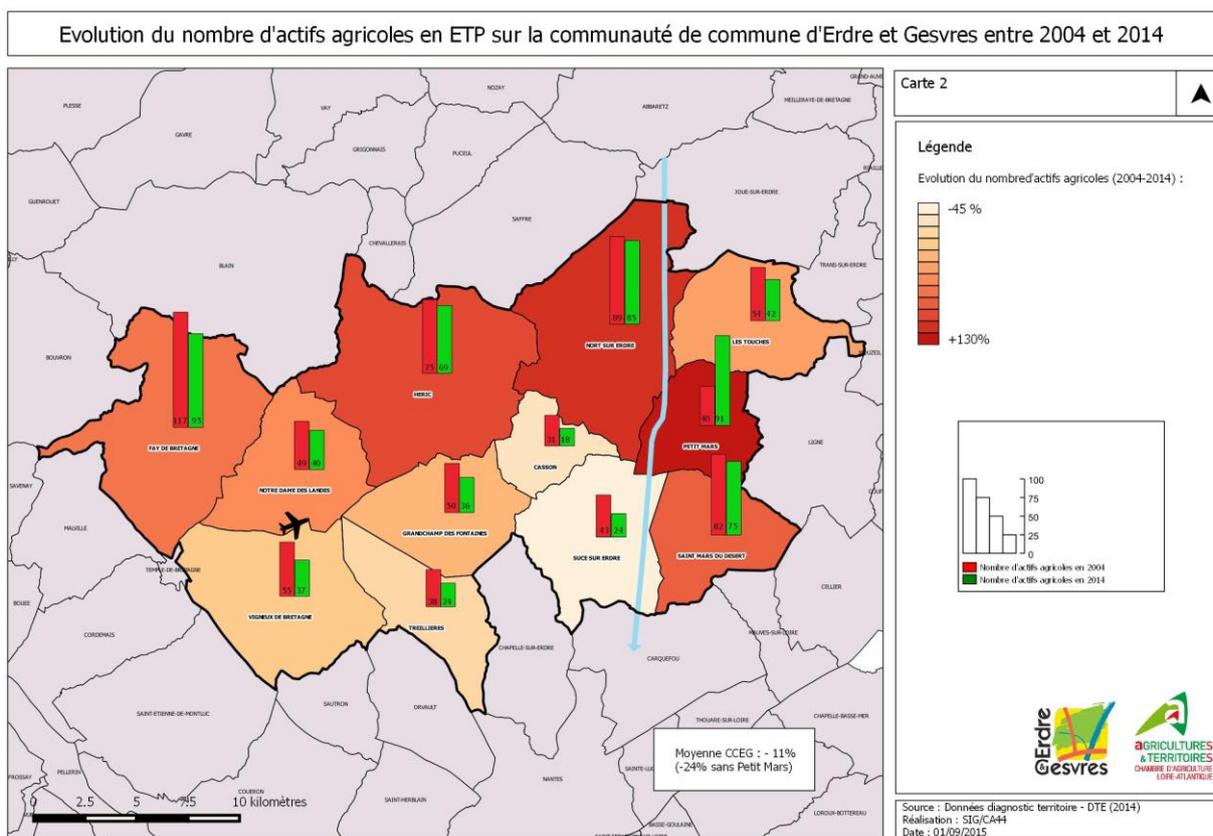
#### 450 chefs d'exploitation

637 équivalents temps plein (ETP) dont 454 chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs.

Depuis 2004, le nombre d'actifs travaillant dans l'agriculture a chuté de 11%. La diminution importante du nombre de chefs d'exploitation, 180 en moins en 10 ans, a été partiellement compensée par l'augmentation de la main d'œuvre salariée qui occupe aujourd'hui 190 équivalent temps plein. Mais ce chiffre est à relativiser. Ainsi les exploitations de la commune de Petit Mars emploient à elles seules 72 ETP salariés agricoles, dont une partie travaille sur le territoire de Carquefou pour le compte d'une entreprise maraîchère basée à Petit Mars.

Le chiffre de -24%, en moyenne sur les 11 autres communes d'Erdre et Gesvres, reflète mieux l'évolution des actifs agricoles de la Communauté de communes.

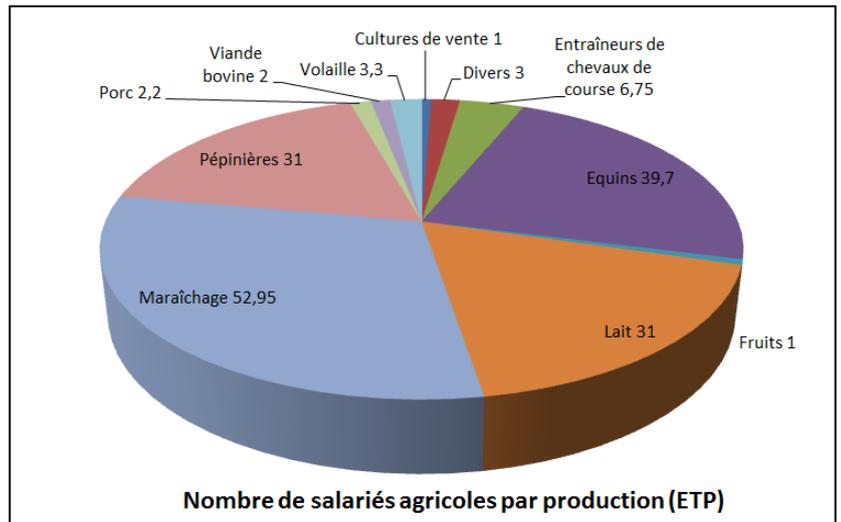
La zone périurbaine s'étendant de Vigneux-de-Bretagne à Sucé-sur-Erdre a été fortement touchée par cette chute, elle a perdu plus de 35% de ses actifs agricoles entre 2004 et 2014.



## Main d'œuvre salariée : une quart des exploitations concerné

Une exploitation d'Erdre et Gesvre sur 4 a recours au salariat en 2014.

4 productions sont d'importantes consommatrices de main d'œuvre salariée : le maraîchage (6 entreprises), les équins et chevaux de course (12 entreprises), le lait (40 entreprises) et les pépinières (1 entreprise).



## Services à l'agriculture

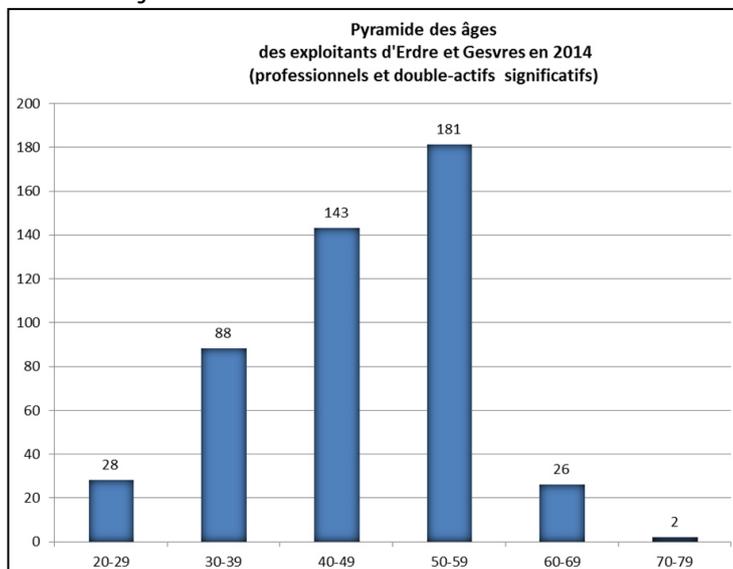
Les services à l'agriculture génèrent au moins 60 emplois sur le territoire d'Erdre et Gesvres par le biais des CUMA, associations de remplacement, coopératives agricoles et entreprises d'approvisionnement et de collecte, vétérinaires, inséminateurs...

## Des femmes moins présentes en secteur périurbain

Les femmes représentent 24% des chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs, une proportion inférieure à la moyenne départementale qui s'élève à 31%. Elles représentent moins de 20% des chefs d'exploitation sur les communes proches de la métropole nantaise. Sur ce secteur, les conjointes d'exploitant travaillent en dehors de l'exploitation. Tandis qu'elles sont plus nombreuses à rester sur l'exploitation sur les communes plus éloignées de Nantes (>20%).

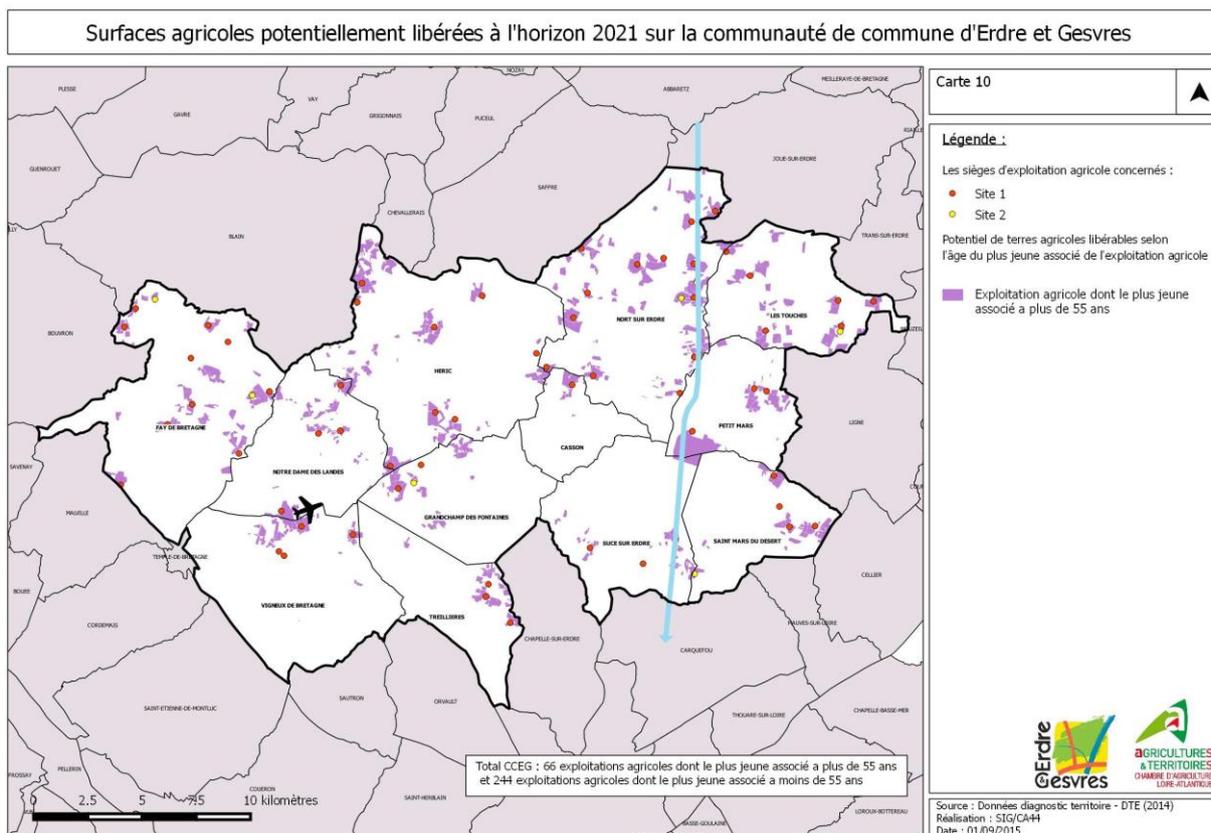
## IV. Renouvellement des générations : 1 siège sur 5 en jeu dans les 5 à 7 ans

Conjointement au recul des effectifs, la population agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs s'élève à 47 ans en 2014 contre 45 ans en 2004.



45% des exploitants sont âgés de plus de 50 ans en 2014, contre 31% en 2004.

## Surfaces et sièges potentiellement libérées dans les 5 à 7 ans (exploitations dont le plus jeune a plus de 55 ans)



### Des installations nombreuses ces 10 dernières années

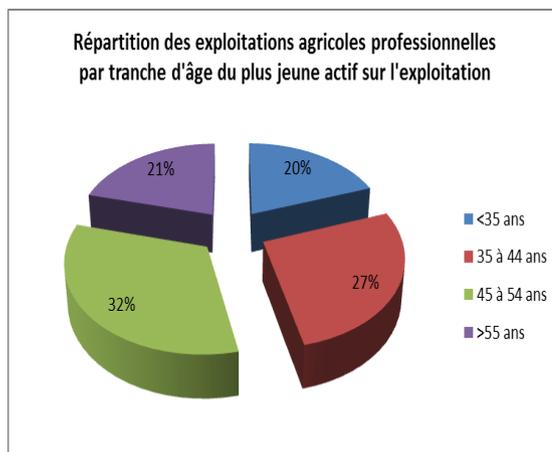
13 personnes se sont installées par an en moyenne sur Erdre et Gesvres au cours des 10 dernières années, pour la moitié d'entre elles en production laitière, mais aussi en équins (10%) et maraîchage (10%). Seuls 14% étaient âgés de plus de 40 ans lors de leur installation, contre 35% en moyenne en Pays de Loire.

### Des transmissions à préparer : 1 siège sur 5 en jeu dans les 5 à 7 ans

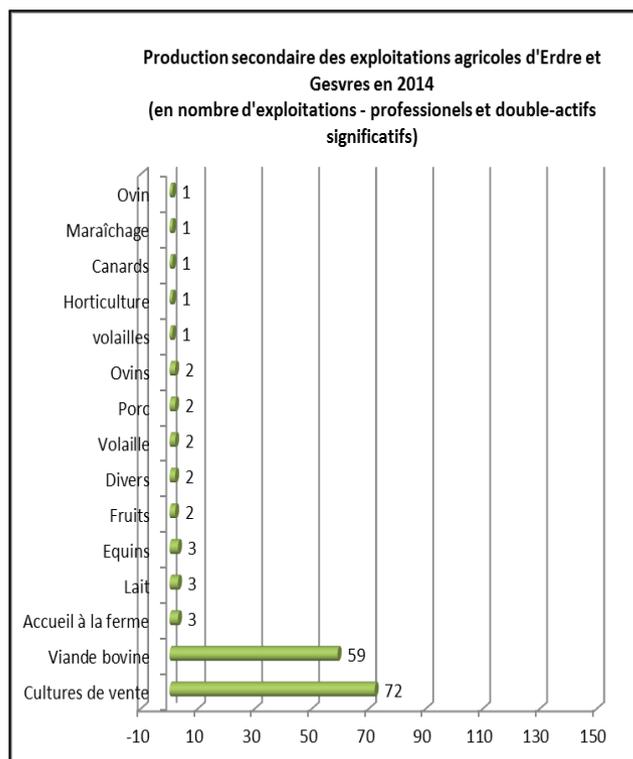
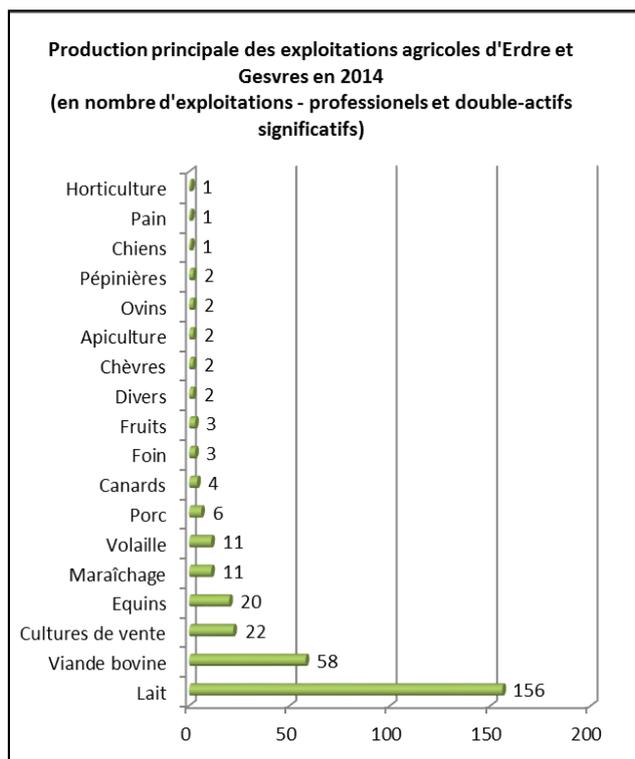
23% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans et partiront probablement en retraite dans les 5 à 7 ans à venir, cela représente 116 agriculteurs.

1 exploitation sur 5 ne comporte pas de chef d'exploitation de moins de 55 ans. Pour ces 60 entreprises agricoles, la pérennité du siège se posera donc dans les 5 à 7 ans.

21 sont productrices de viande bovine, 17 laitières et 10 en cultures de vente.



## V. Les productions et filières



L'agriculture d'Erdre et Gesvres est principalement une agriculture bovine. 4 autres productions à titre principal sont représentées par plus de 10 exploitations sur le territoire : les céréales de vente, les chevaux et dans une moindre mesure les légumes et les volailles. Une trentaine d'exploitations produit une diversité d'animaux et de végétaux.

### Lait de vache

Les exploitations laitières se sont fortement restructurées en 10 ans. Avec 68,6 millions de litres en 2014, le territoire a légèrement augmenté le volume produit (2%) tandis que le nombre d'exploitations laitières diminuait de 100. Elles produisent en moyenne 442 000 L/an chacune, soit 70% de plus qu'en 2004. La moyenne départementale est de 411 000 L/exploitation en 2013. Saint Mars du Désert et Grandchamp-des-Fontaines sont 2 communes sur lesquelles la concentration laitière a été très marquée avec respectivement +317 000 et +272 000 L de quota laitier moyen par exploitation.

### Viande bovine

La majorité de la production de viande bovine provient des troupeaux laitiers (taurillons, bœufs, vaches de réforme). Le troupeau allaitant s'est maintenu depuis 10 ans, il compte 4 200 vaches allaitantes. 70 exploitations possèdent un cheptel de moins de 40 mères, ce sont souvent des exploitants âgés ou des exploitations mixtes lait-viande. Les Touches et Nort/Erdre sont les 2 principales communes allaitantes du territoire.

### Cultures de vente : céréales, oléoprotéagineux et légumes conserve

Les céréales et oléo-protéagineux vendus sont principalement des excédents de la production destinés à l'alimentation des troupeaux bovins.

Les exploitants dits céréaliers se partagent en 2 profils : les double-actifs significatifs (8) pour qui cette activité possède l'avantage d'être peu astreignante par rapport à l'élevage, et les personnes en fin de carrière (10) ayant arrêté l'élevage suite à des problèmes de santé ou n'ayant pas souhaité réinvestir dans des bâtiments (salle de traite, mise aux normes). Une société coopérative, la SCIC Nord Nantes, tire une partie de son revenu de la production céréalrière, en complément des travaux de remise en état de terres en friche qu'elle

réalise pour le compte d'exploitants ou de collectivités.

A Nort/Erdre, 4 exploitations produisent des légumes pour une conserverie grâce à des sols sableux et à la possibilité d'irriguer.

### Equins

Les exploitations équines se sont développées ces dernières années, passant de 6 à 23 (hors entraîneurs de chevaux de course sans foncier). 1 200 chevaux sont élevés sur le territoire par des éleveurs professionnels.

On compte :

- 7 centres équestres et poney clubs : enseignement et tourisme
- 9 exploitations d'élevage : reproduction pour vendre les poulains
- Les éleveurs et entraîneurs de chevaux de course, dont une dizaine possède des chevaux et du foncier, souvent complété par une autre activité équine. A Nort/Erdre 6 entraîneurs sans foncier utilisent l'hippodrome pour entraîner des chevaux de course pour le compte de propriétaires.

Ces activités sont quasi systématiquement couplées à de la pension de chevaux.

### Volailles

15 ateliers volailles de chair, 1 atelier de poules pondeuses et 5 ateliers canards sont présents sur le territoire alors qu'ils étaient 24 en tout il y a 10 ans. Les canards produits sont principalement des « prêts à gaver », tous sur le secteur de Casson, Les Touches, Petit Mars. Un peu plus de 22 000 volailles fermières (poules, dindes, oies...) sont produites par 4 exploitations pour des débouchés locaux, tandis que 10 exploitations commercialisent sur les marchés de grande consommation des volailles de différents niveaux de qualité (standards, certifiés, label...).

### Maraîchage

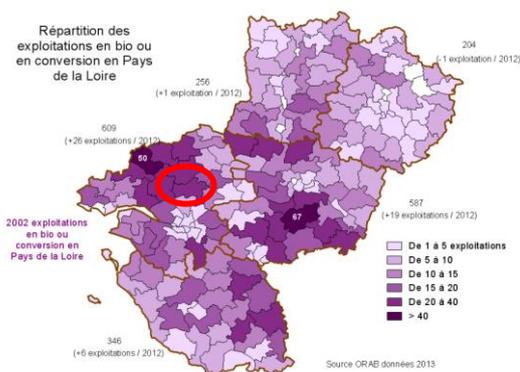
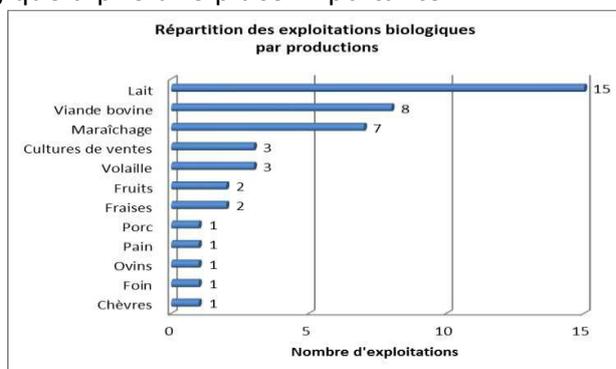
Les productions maraîchères concernent 11 exploitations, contre 14 en 2004. 3 d'entre elles produisent du maraîchage d'expédition pour des débouchés nationaux, les autres sont des maraîchers « de proximité » commercialisant sur le marché local en circuits courts.

### Autres productions

A l'exception des chèvres et des vergers qui se sont maintenus, les autres productions, végétales et animales, ont marqué le pas depuis 10 ans. Il n'y a plus que 3 exploitations ovines, 9 porcines, 2 ateliers horticoles et 1 pépinière (contre 7 en 2004). Une exploitation pain et fraise a vu le jour.

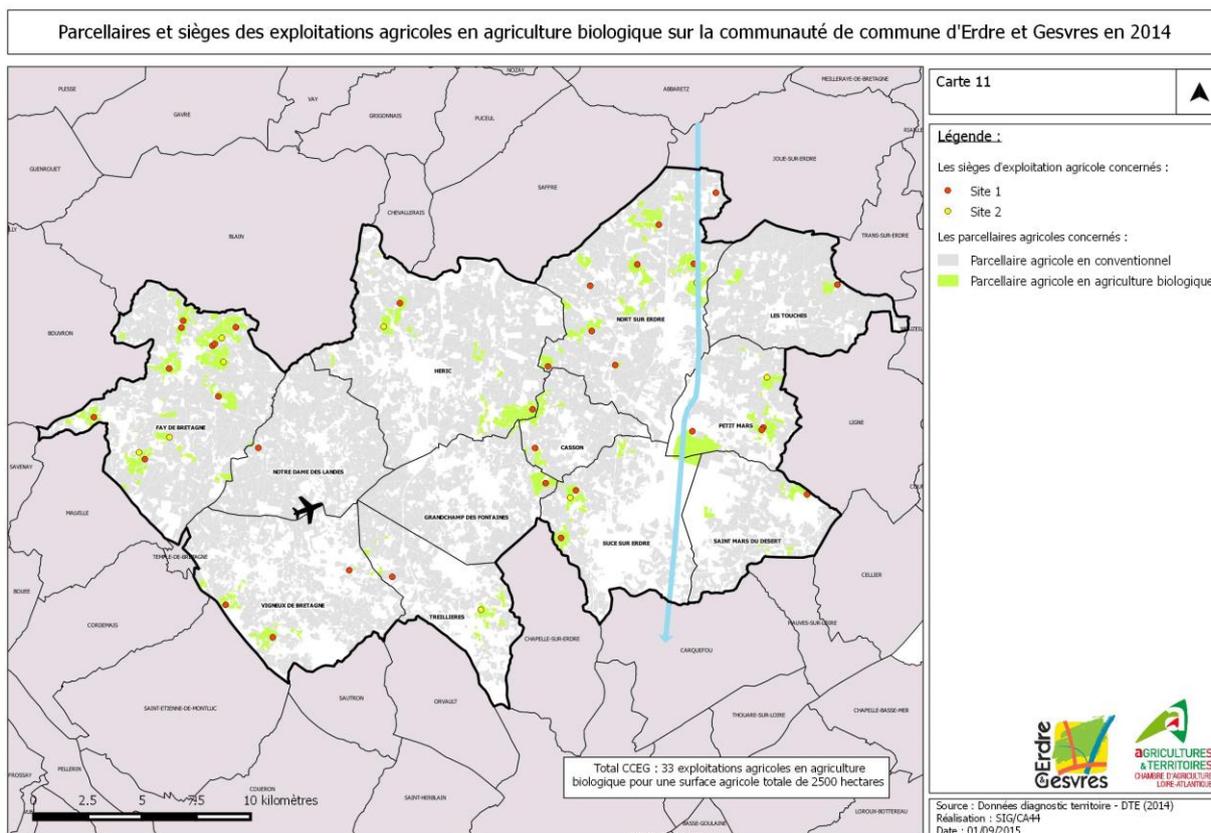
### Agriculture biologique

34 exploitations pratiquent l'agriculture biologique, soit 18% des exploitations du territoire. Erdre et Gesvres fait partie des secteurs herbagers des Pays de Loire où l'agriculture biologique a pris une place importante.

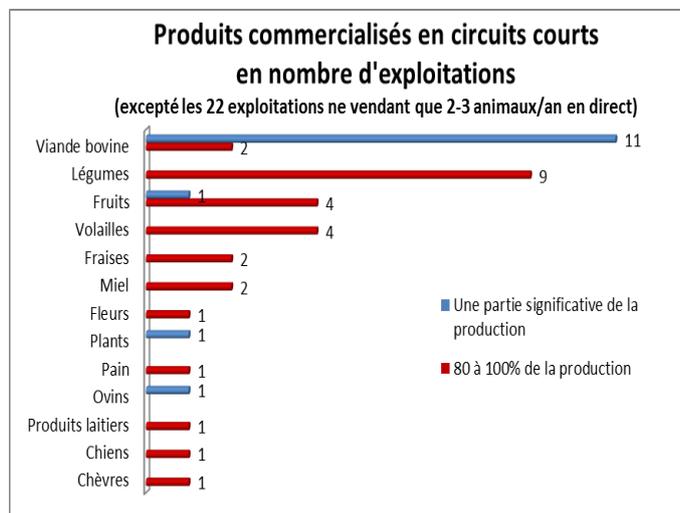


Bien que lait et la viande bovine soient les productions principales en bio, le maraîchage biologique s'est fortement développé, ainsi qu'une diversité d'autres productions avec des

débouchés locaux.

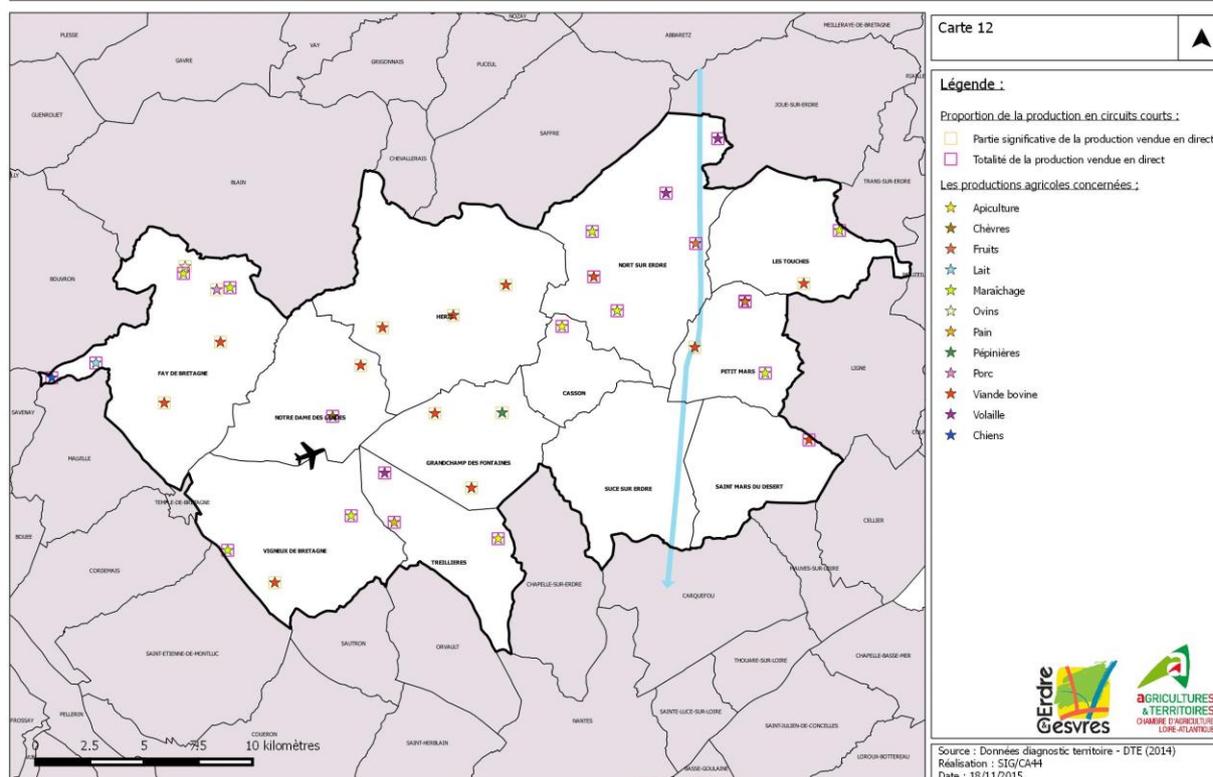


### Circuits alimentaires de proximité



Sur le territoire 1 exploitation sur 6 vend tout ou partie de sa production en direct aux consommateurs.

- Pour une vingtaine d'exploitations, il s'agit de 2 ou 3 bovins/an, en caissettes avec une clientèle fixe, souvent du voisinage.
- Pour 22 exploitations, les circuits courts sont le débouché unique ou principal, en particulier en production de légumes et de fruits.
- Enfin pour 14 exploitations, la vente directe constitue une part de revenu conséquente, mais les filières longues restent le principal débouché.



### Accueil à la ferme et agritourisme

Une quinzaine de structures équines accueillent du public pour de l'enseignement ou des entraînements en vue de compétitions. Par ailleurs, seules 4 exploitations non équines ouvrent leurs portes au public : 2 accueillent des enfants pendant les vacances scolaires, une possède des gîtes et un apiculteur organise des ateliers de découverte.

## VI. Synthèse et enjeux

### Accompagner le renouvellement des actifs agricoles

Il s'agit d'accompagner la transmission des exploitations viables afin de maintenir un tissu dense d'exploitations et d'actifs. Ce dynamisme aura aussi pour conséquence de pérenniser les structures agricoles collectives (CUMA, associations de remplacement, groupements d'employeurs...).

#### Les particularités du périurbain

Sur certaines communes périurbaines, l'agriculture est fortement fragilisée, le nombre d'exploitations atteint un seuil critique en deçà duquel les réseaux agricoles ont des difficultés à fonctionner, un processus de déprise agricole débute.

Il existe des opportunités dans ces secteurs de créer de nouveaux sièges agricoles, en productions non bovines, peu exigeantes en foncier. Localisées à proximité des bassins de consommation que constituent les zones urbaines, ces exploitations peuvent générer de la valeur ajoutée par le biais de la commercialisation en circuits de proximité.

Il s'agit de prévenir et d'enrayer la déprise agricole et les changements d'usage par des actions de maintien et de création d'exploitations.

### Economiser le foncier et assurer une lisibilité à long terme sur sa vocation agricole

Toutes les mesures de lutte contre l'étalement urbain permettent d'économiser le foncier, en particulier la densification des parcs d'activités économiques.

Il s'agit d'identifier des espaces qui conserveront leur vocation agricoles sur une durée supérieure à celle d'un PLU. En particulier au sein de la zone interstitielle entre l'espace urbanisé et l'espace agricole « rural » protégé par la loi Allur.

Ces espaces constituent pour les exploitants une garantie de pérennité, pour investir puis transmettre leurs entreprises.

Ces espaces à vocation agricole affirmée, doivent privilégier le foncier de « bonne qualité économique » : des blocs fonciers cohérents (en particulier les blocs pâturage), des sols de bonne qualité agronomique.

Cette vocation affirmée permettra de freiner les comportements spéculatifs des propriétaires.

### **Aménager un espace agricole fonctionnel**

La situation périurbaine de l'agriculture d'Erdre et Gesvres constitue un atout pour la commercialisation des produits fermiers, ou encore pour les conjoint(e)s d'agriculteur(ice)s souhaitant travailler à l'extérieur de l'exploitation, pour autant elle apporte aussi son lot de contraintes dans la cohabitation avec les autres activités présentes sur le territoire. Difficulté majeure exprimée par les exploitants : la circulation des engins agricoles et des troupeaux. En campagne les routes étroites et sinueuses rendent difficile le partage de la chaussée entre des engins de gabarit important et un flux de voiture sans cesse croissant, en particulier aux heures d'embauche et de débauche des salariés. Le cheminement des animaux pour se rendre des bâtiments aux pâturages est lui aussi complexe. Les aménagements de voirie aux entrées des bourgs réalisés dans un objectif de sécurisation de la circulation sont fréquemment peu compatibles avec l'utilisation par les tracteurs et le matériel attelé.

Par ailleurs, la construction d'habitations entraîne des modifications de pratiques pour les parcelles agricoles attenantes, les surfaces d'épandages d'effluents diminuent. La cohabitation avec les nouveaux arrivants est souvent source d'incompréhensions réciproques (horaires de travail, odeurs, bruits...), voire de conflits au sein de cet espace rural dédié au travail pour certains et aux loisirs pour les autres.

En outre, en périurbain les exploitants doivent faire face à un mitage de l'espace agricole non seulement par l'habitat, mais aussi par les activités dites de loisirs (jardins, chevaux, ânes, moutons...). Leur blocs parcellaires sont parfois grignotés ou troués par ces occupations, il est plus difficile dans ces situations d'optimiser les pratiques et les déplacements.

Il est possible d'aménager l'espace agricole tout comme on aménage une zone d'activité commerciale, artisanale ou industrielle. La voirie est à adapter au type de véhicules qui y circulent, l'occupation du foncier à optimiser en fonction des arrivées-départs d'entreprises sur les sites, etc...

### **Encourager la valorisation locale des produits du territoire**

Il existe un potentiel important de développement des circuits alimentaires de proximité sur Erdre et Gesvres. Aussi bien en terme de développement des productions (maraîchage, produits laitiers, porcs...) que de commercialisation. Le principal gisement en terme de débouché se trouve dans la restauration collective (cantine scolaire, restaurants d'entreprise, hospitaliers...). La collectivité peut jouer un rôle important par le biais de la mise en réseau des différents intervenants de la filière, mais aussi par la promotion des productions. La question d'un projet alimentaire de territoire pourrait être posée à l'échelle de l'intercommunalité.

### **Reconnaître le rôle environnemental de l'agriculture**

#### Identité du territoire

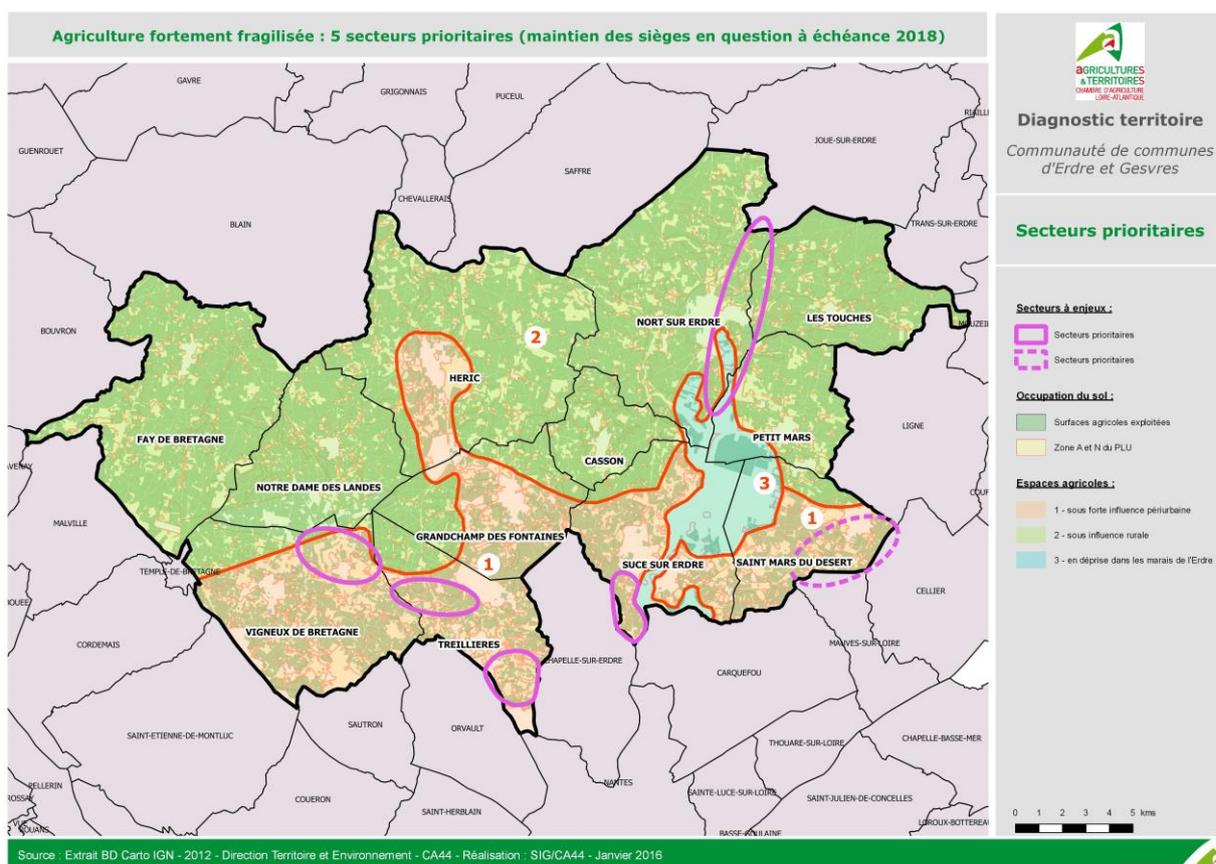
Le paysage d'Erdre et Gesvres est bocager, en particulier sur l'Ouest de son territoire, puis plus ouvert au niveau des marais de l'Erdre. Les parcelles, majoritairement en prairie, en culture pour les autres, sont séparées par des haies bocagères en réseau dense. Ce paysage est le fruit de des activités d'élevage pratiquées par les agriculteurs depuis quelques siècles sur cette commune. Les habitants sont attachés à ce cadre de vie rural, où l'arbre et la prairie sont très présents. De nombreux sentiers de randonnée permettent de le parcourir.

### Support de biodiversité

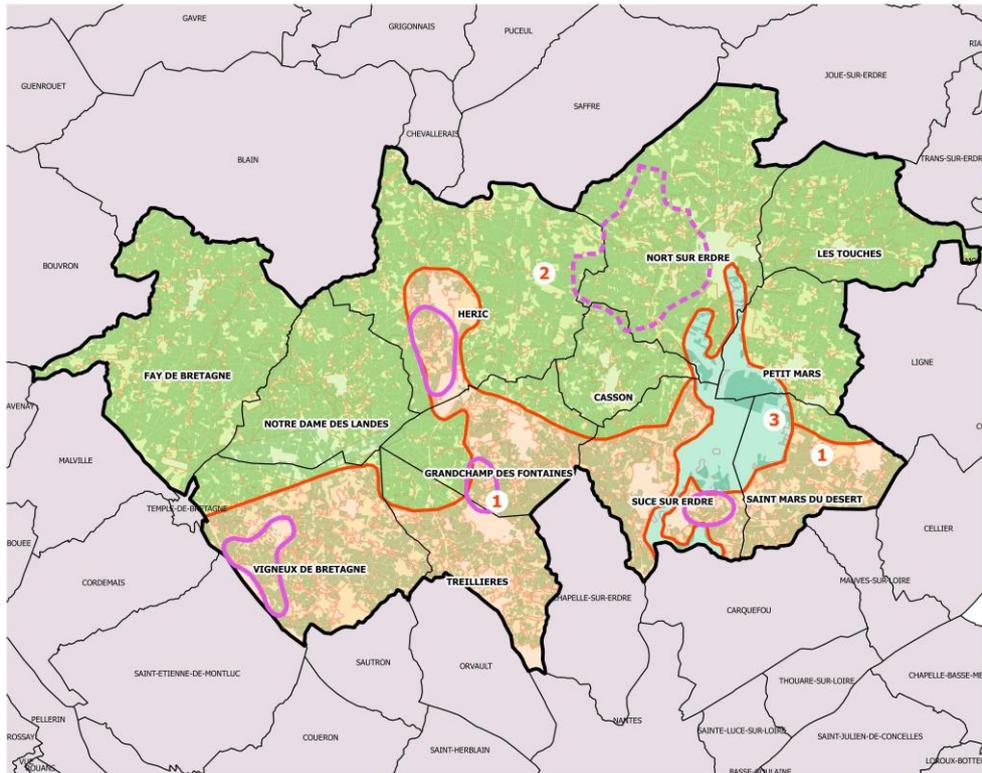
Le maillage bocager, combiné avec les surfaces en prairies, le réseau de mares et les chevelus de cours d'eau est favorable au développement de la biodiversité et aux déplacements des espèces. Grâce à l'élevage, le territoire d'Erdre et Gesvres dispose de trames verte et bleue extrêmement étendue. L'enjeu réside dans le maintien de sièges d'exploitation au sein de ces réservoirs de biodiversité et corridors écologiques. Il est nécessaire de permettre l'évolution des bâtiments agricoles présents dans ces zones à enjeux environnementaux afin de garantir leur maintien à long terme.

## 11 secteurs à enjeux identifiés comme prioritaires

<b>Agriculture fortement fragilisée</b> <i>(maintien des sièges en question à échéance 2018)</i>	La Pâquelais Nord
	Treillières Sud
	Sucé/Erdre Sud
	Vallée de l'Erdre
	St Mars du Désert Ouest
	Vallée du Gesvres
<b>Agriculture dynamique malgré une fragilisation</b> <i>(maintien des sièges en question à échéance 2025)</i>	Vigneux entre le bourg et IV Nations
	Vigneux entre le bourg et IV Nations
	Héric entre le bourg et l'Erette
	Sucé/Erdre Est
	Périmètre du captage de Nort/Erdre



**Agriculture dynamique malgré une fragilisation : 5 secteurs prioritaires (maintien des sièges en question à échéance 2025)**



Source : Extrait BD Cartho IGN - 2012 - Direction Territoire et Environnement - CA44 - Réalisation : SIG/CA44 - Janvier 2016



**Diagnostic territoire**  
Communauté de communes  
d'Erdre et Gesvres

**Secteurs prioritaires**

**Secteurs à enjeux :**

- Secteurs prioritaires
- Secteurs prioritaires

**Occupation du sol :**

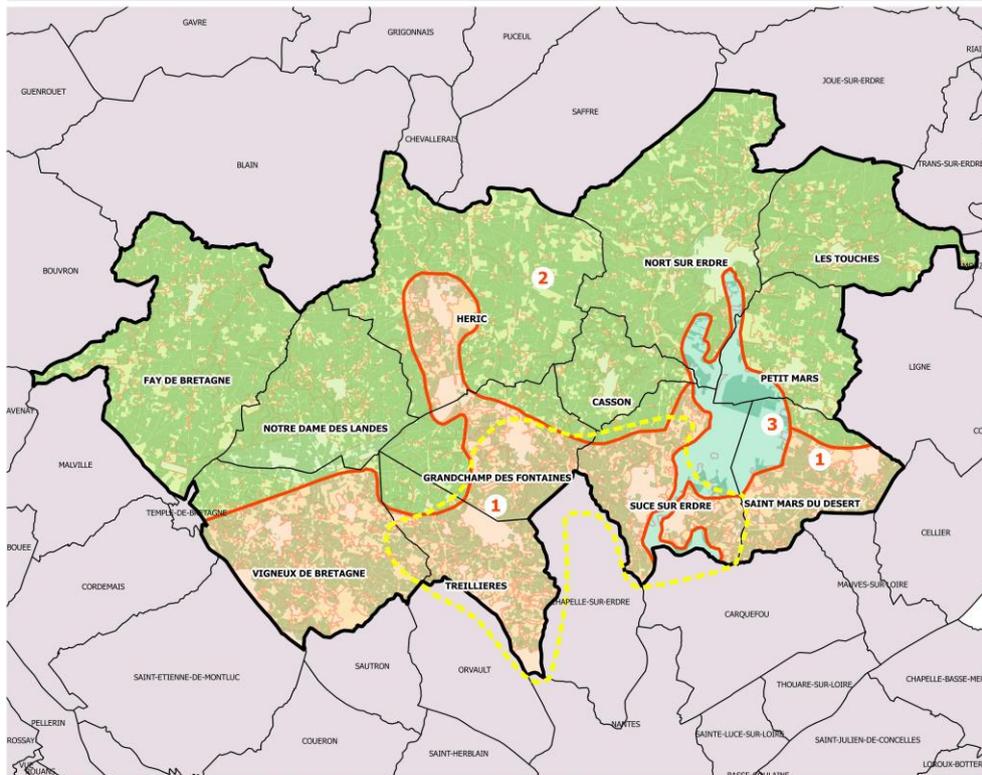
- Surfaces agricoles exploitées
- Zone A et N du PLU

**Espaces agricoles :**

- 1 - sous forte influence périurbaine
- 2 - sous influence rurale
- 3 - en déprise dans les marais de l'Erdre

0 1 2 3 4 5 kms

**Agriculture sous influence périurbaine : opportunités pour des installations en production non bovines et circuits alimentaires de proximité**



Source : Extrait BD Cartho IGN - 2012 - Direction Territoire et Environnement - CA44 - Réalisation : SIG/CA44 - Janvier 2016



**Diagnostic territoire**  
Communauté de communes  
d'Erdre et Gesvres

**Secteurs prioritaires**

**Enjeu diversification et filières courtes :**

- Agriculture sous influence périurbaine

**Occupation du sol :**

- Surfaces agricoles exploitées
- Zone A et N du PLU

**Espaces agricoles :**

- 1 - sous forte influence périurbaine
- 2 - sous influence rurale
- 3 - en déprise dans les marais de l'Erdre

0 1 2 3 4 5 kms



**Siège Social**  
**Rue Pierre-Adolphe Bobierre**  
**La Géraudière**  
**44939 Nantes cedex 9**  
**Tél. 02 53 46 60 00**  
**Fax : 02 53 46 64 19**  
**[accueil@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:accueil@loire-atlantique.chambagri.fr)**

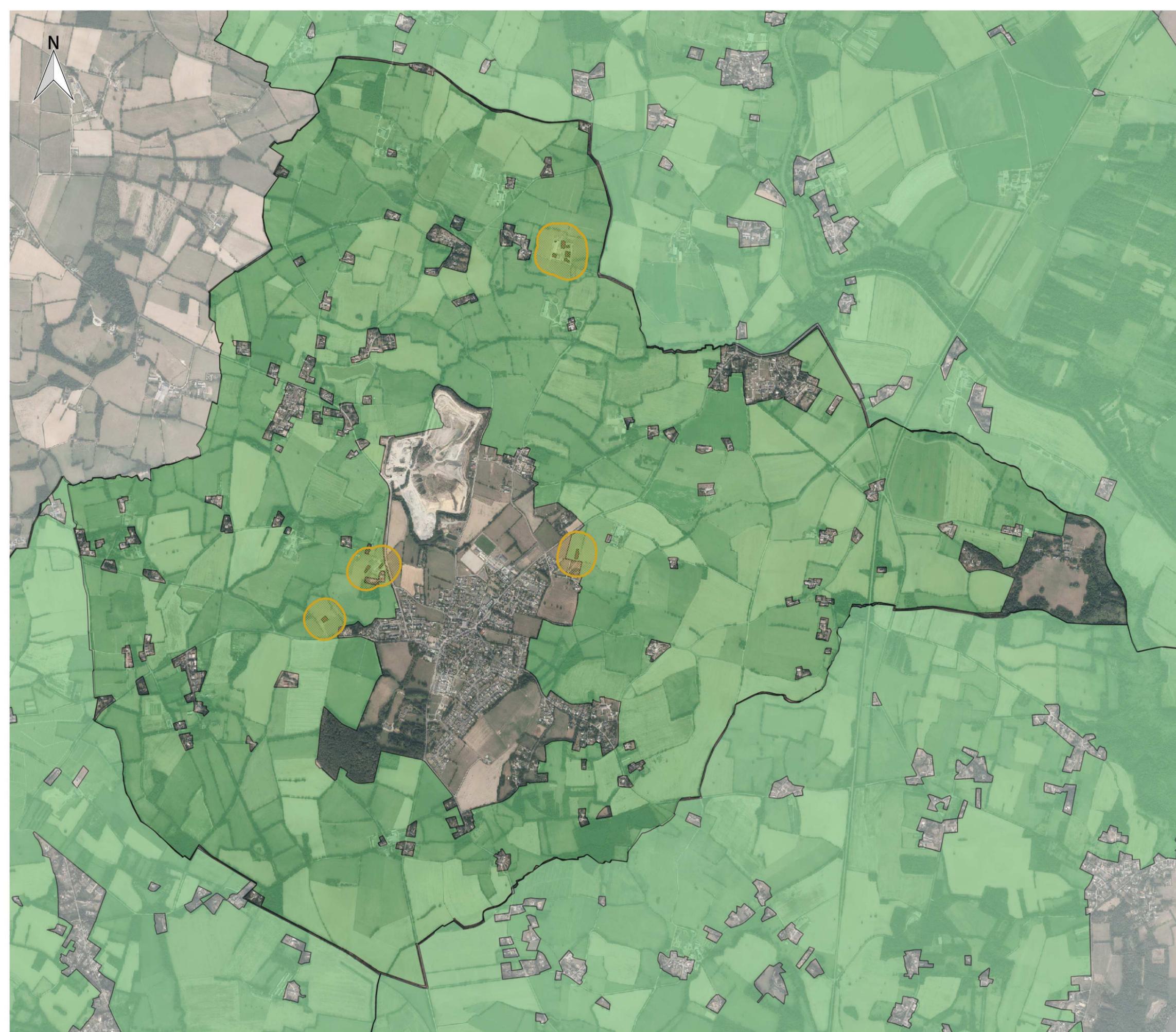
**Réalisation :**

Enquêtes terrain, analyses et rédaction : Elsa Lévéder

Mise en forme cartographique : Gaël Brianceau

Septembre 2016

**[www.loire-atlantique.chambagri.fr](http://www.loire-atlantique.chambagri.fr)**



PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de CASSON



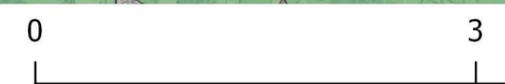


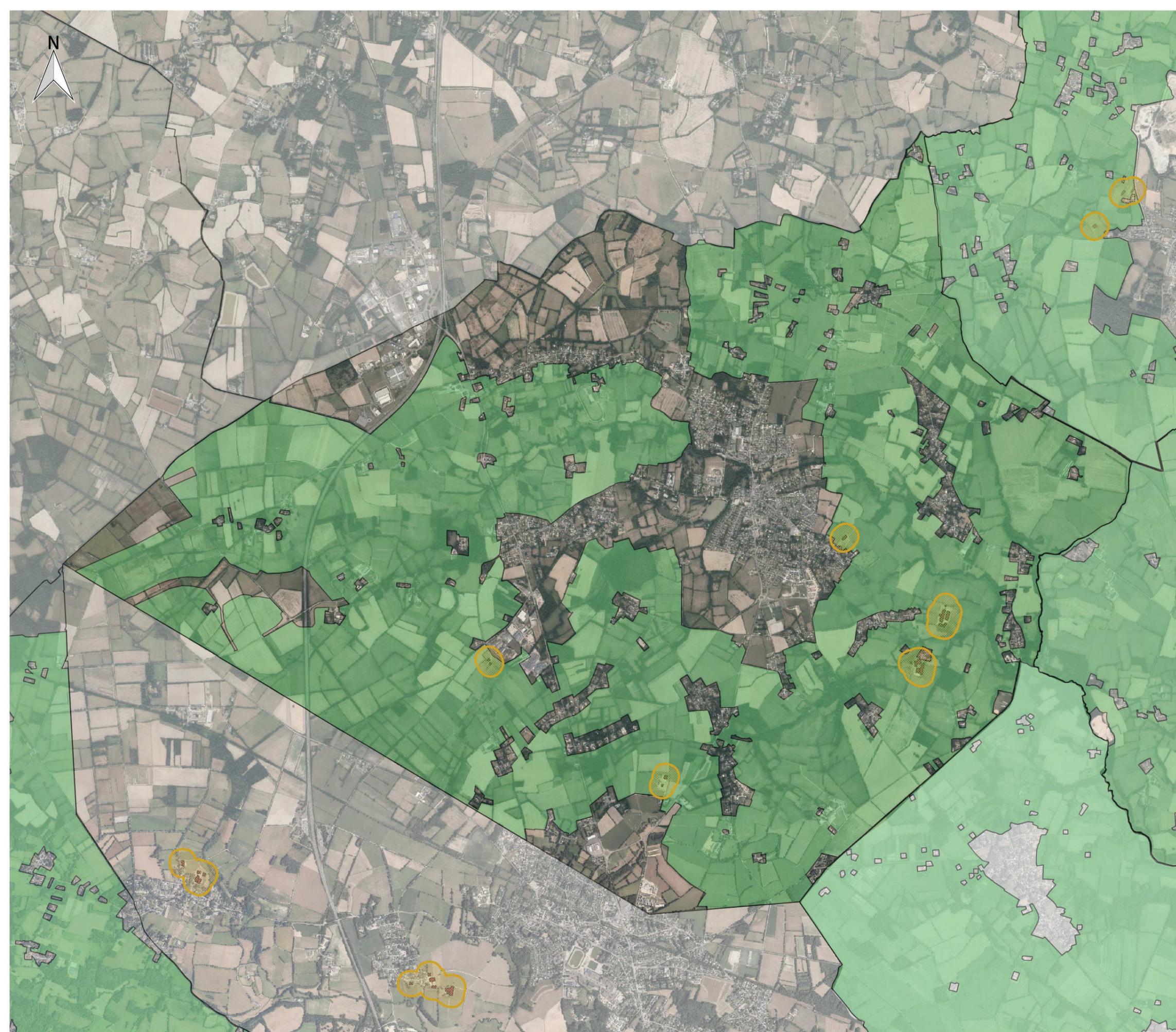
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de FAY DE BRETAGNE





PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de GRANDCHAMP-DES-FONTAINES





PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de HERIC



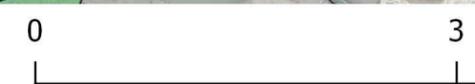


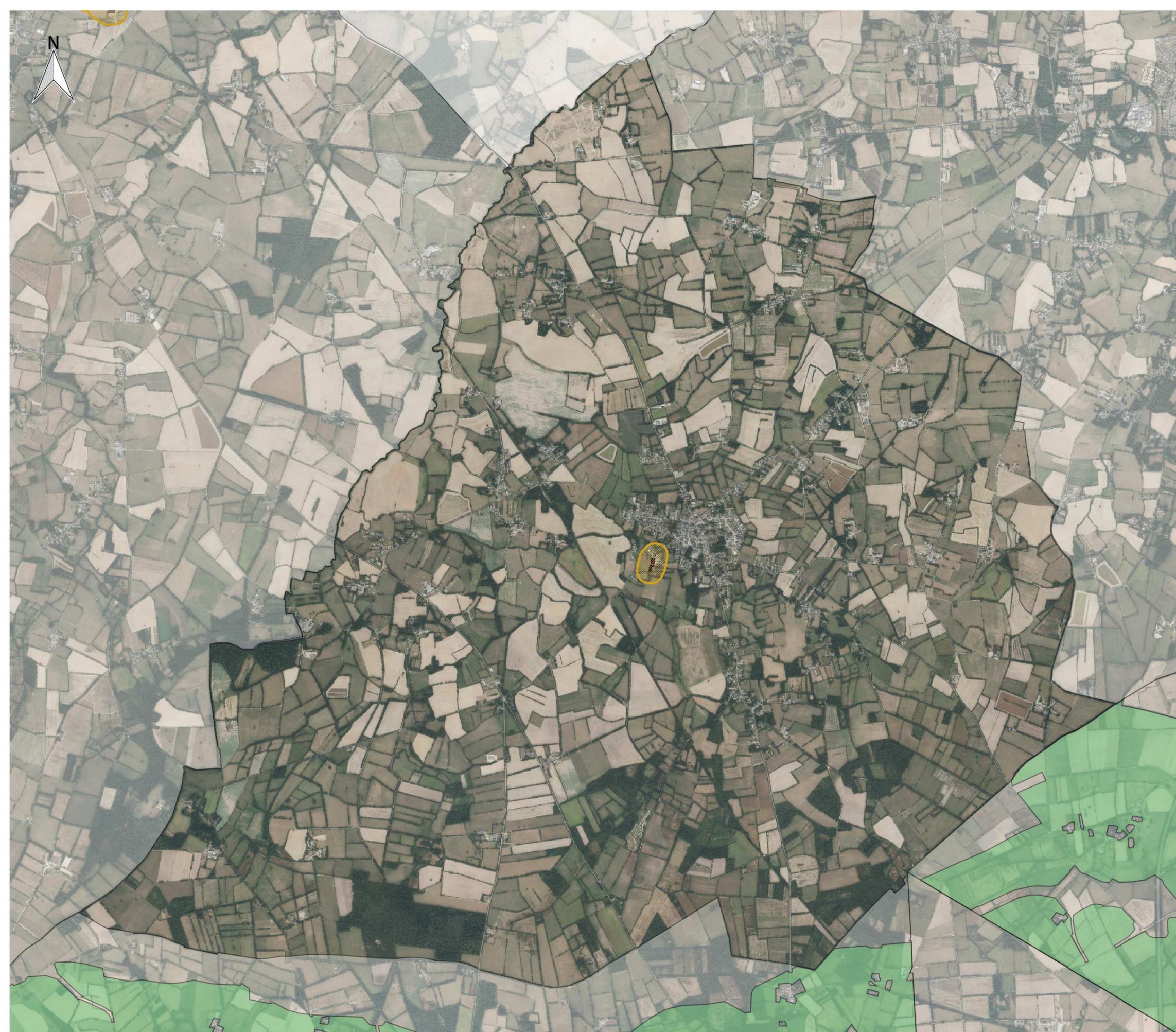
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de NORT SUR ERDRE





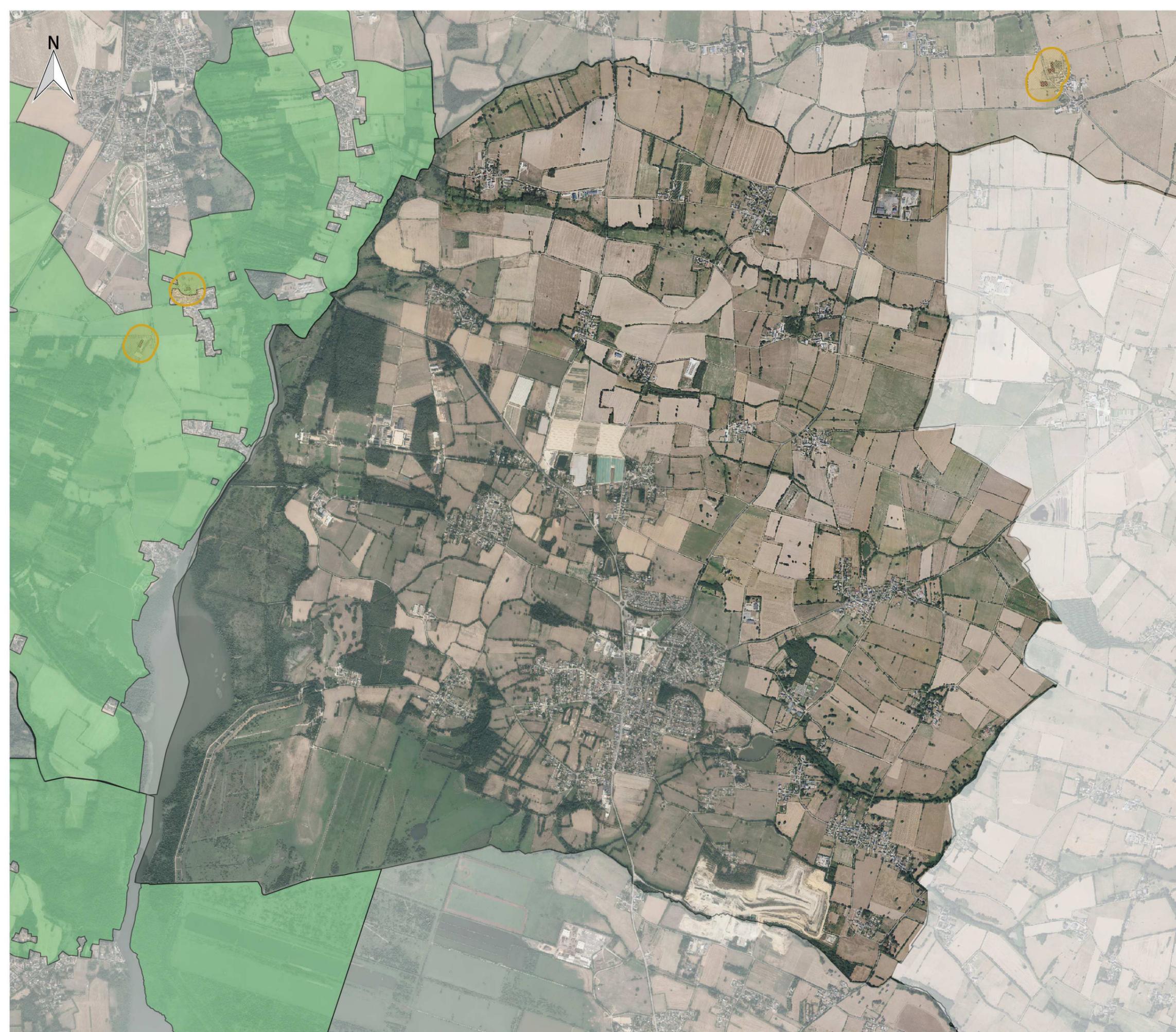
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de NOTRE DAME DES LANDES





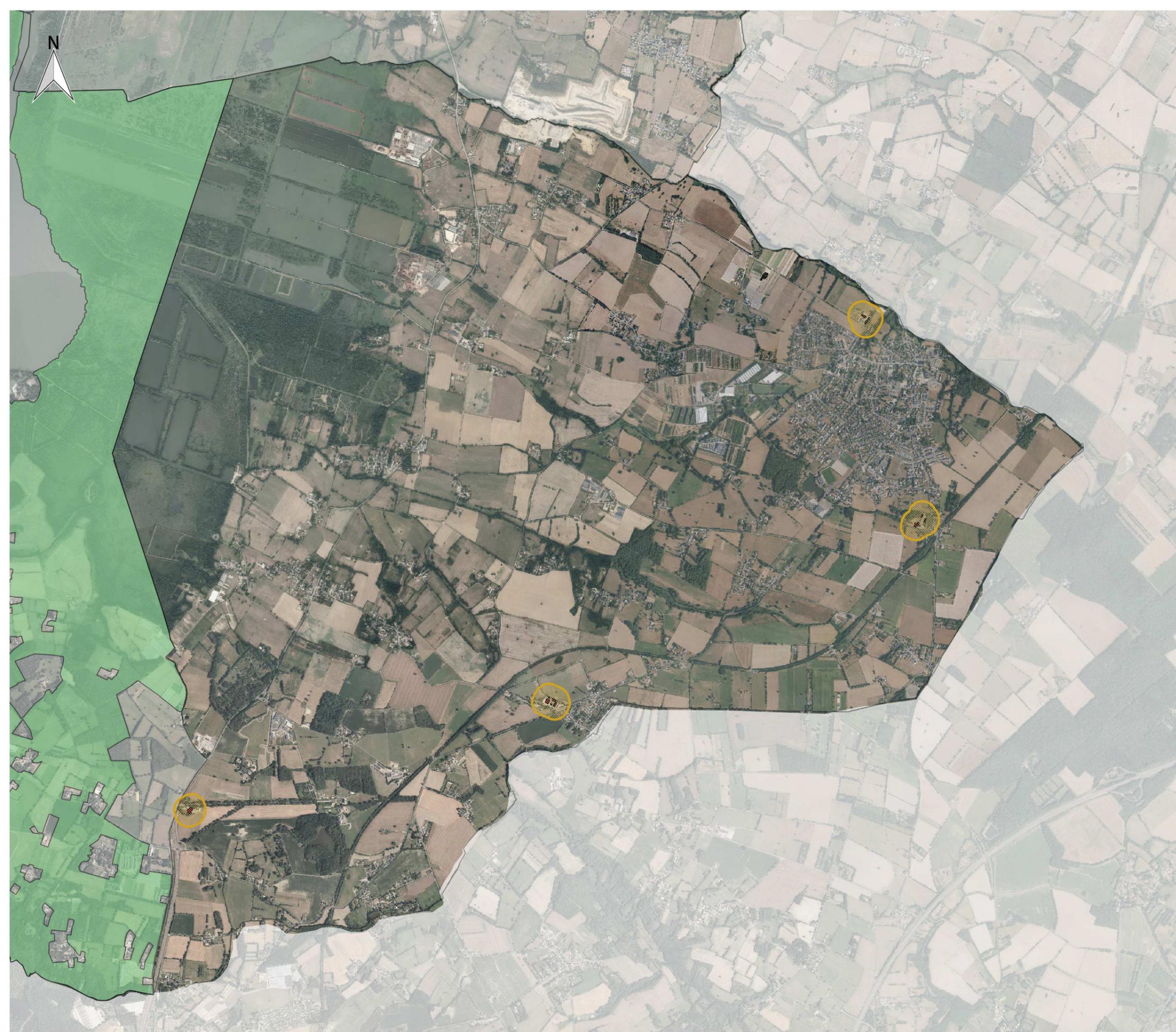
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de PETIT MARS

0 1 2 km

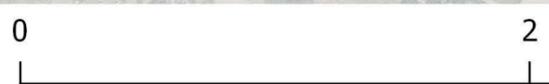


PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de SAINT-MARS-DU-DESERT

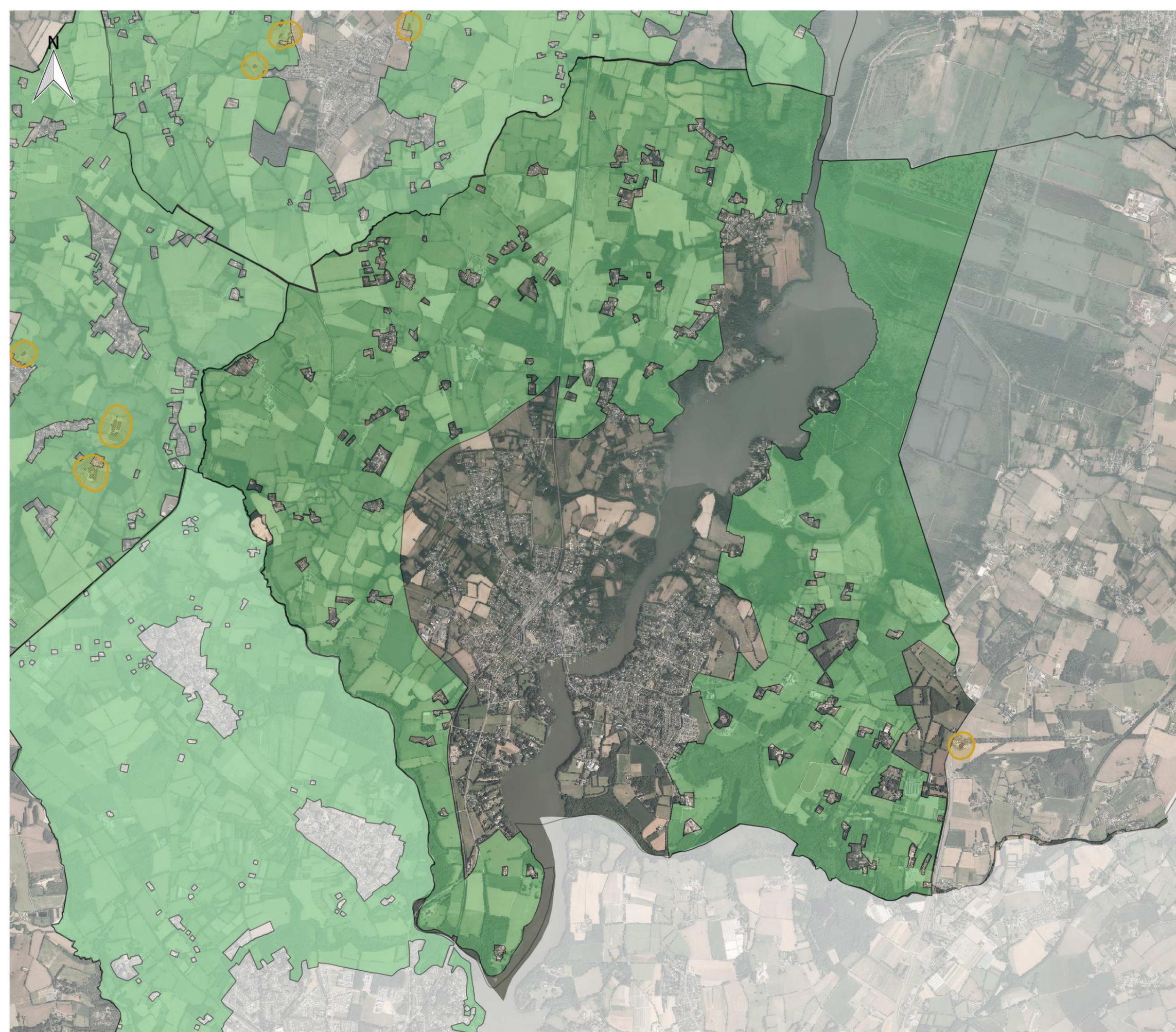


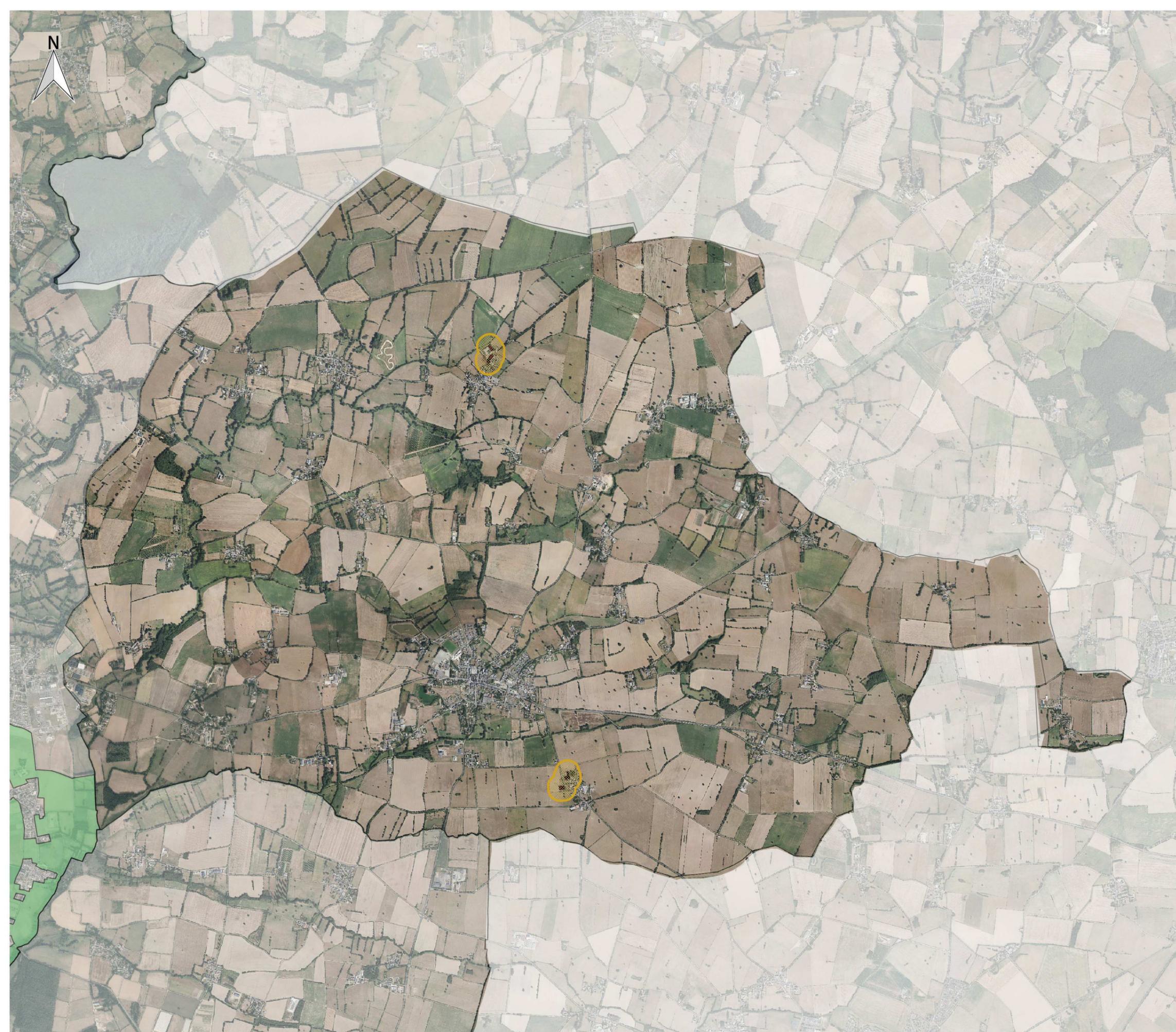
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de SUCE-SUR-ERDRE





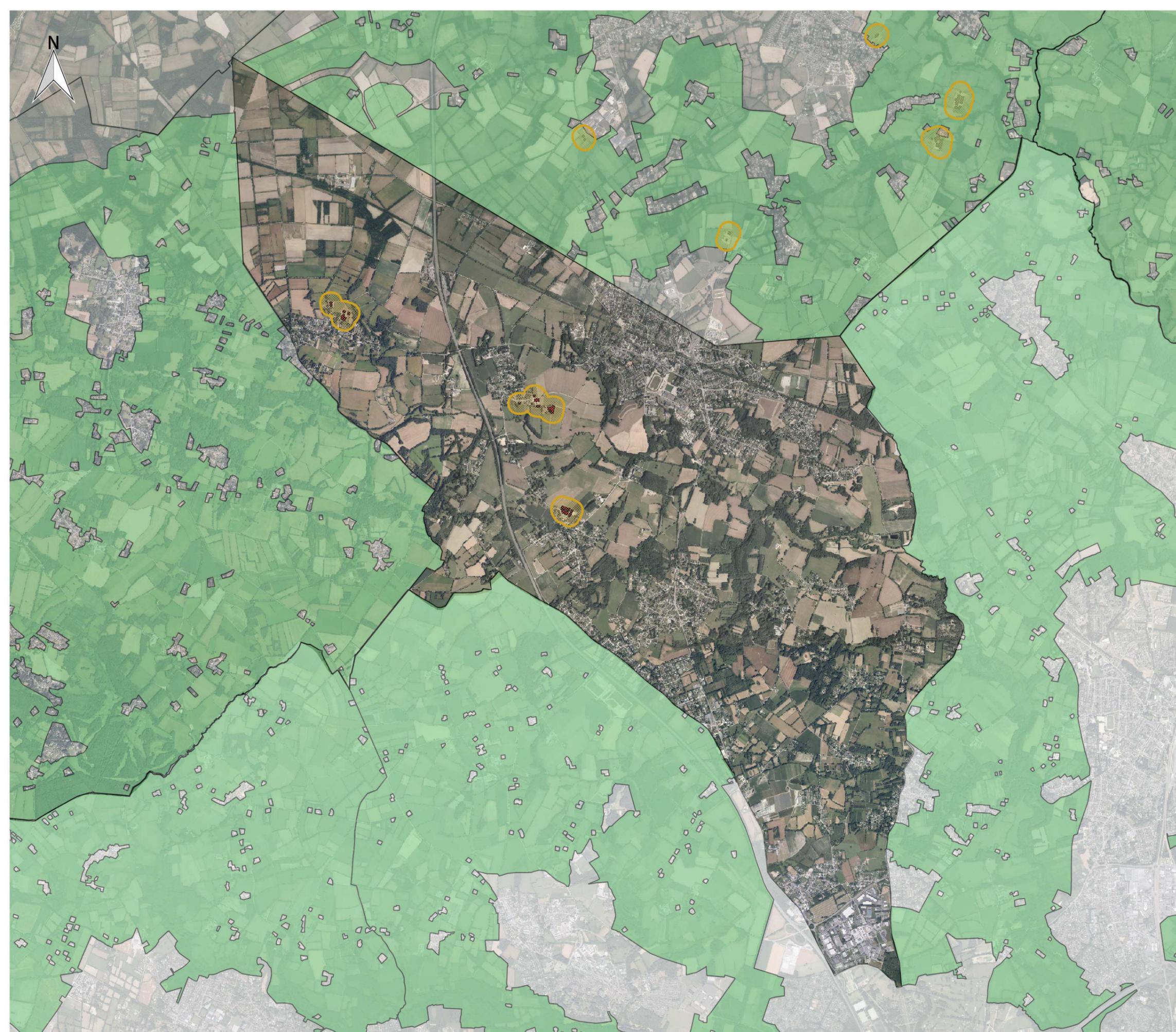
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de LES TOUCHES





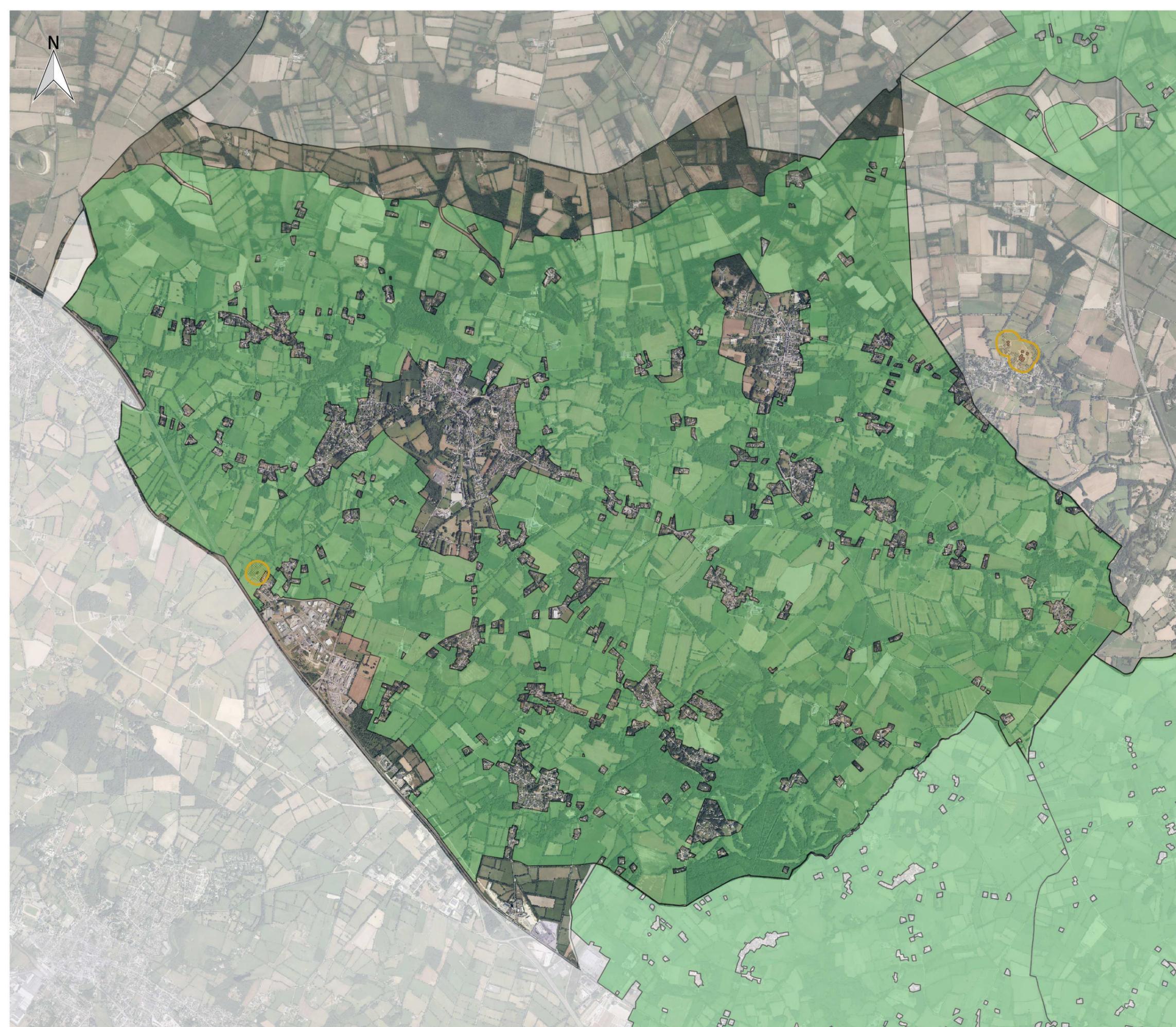
PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de TREILLIERES





PLUI de la Communauté de  
Communes d'Erdre et Gesvres

Périmètre de réciprocité

-  Périmètre de réciprocité
-  Périmètre de protection d'espaces agricoles et naturels périurbains

Commune de VIGNEUX DE BRETAGNE